



**MANGER
DEMAIN**

L'alimentation durable en **Wallonie**

Avec le soutien de
la



Wallonie

ÉTAT DES LIEUX DE L'ALIMENTATION DURABLE EN WALLONIE

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : LES CHIFFRES CLÉS

Date de réalisation : Version novembre 2022

PARTIE II

TABLE DES MATIÈRES

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : LES CHIFFRES CLÉS	4
A. RÉGION WALLONNE	4
B. BRABANT WALLON	15
C. HAINAUT	20
D. LIÈGE	24
E. LUXEMBOURG	29
F. NAMUR	34





AGRICULTURE ET ALIMENTATION

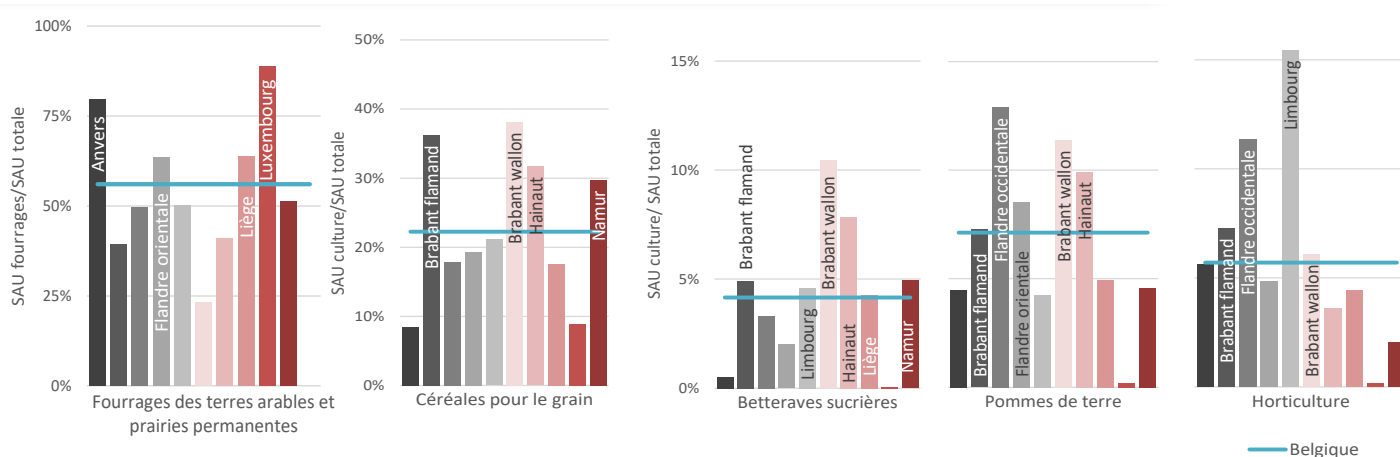
LES CHIFFRES CLÉS

A. RÉGION WALLONNE

Le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer depuis plus de 40 ans. Cette diminution va de pair avec un phénomène de concentration des terres et des moyens de production. Durant cette période, ce ne sont pas moins de 68% des exploitations qui ont disparu, avec un rythme de disparition similaire en Flandre et en Wallonie.

En 2020, le nombre d'exploitations en Belgique était de 35.996 et représentait un total de 44,5 % du territoire belge. En Wallonie, le nombre d'exploitations s'élevait à 12.710. La SAU wallonne a quant à elle légèrement baissé, passant de 752.743 ha en 1990 à 739.361 ha en 2020 soit une diminution de 2,5 %, pendant que la superficie moyenne par exploitation a plus que doublé, passant de 25,8 ha à 58,2 ha².

OCCUPATION PAR PROVINCE DES SUPERFICIES AGRICOLES UTILISÉES EN 2020

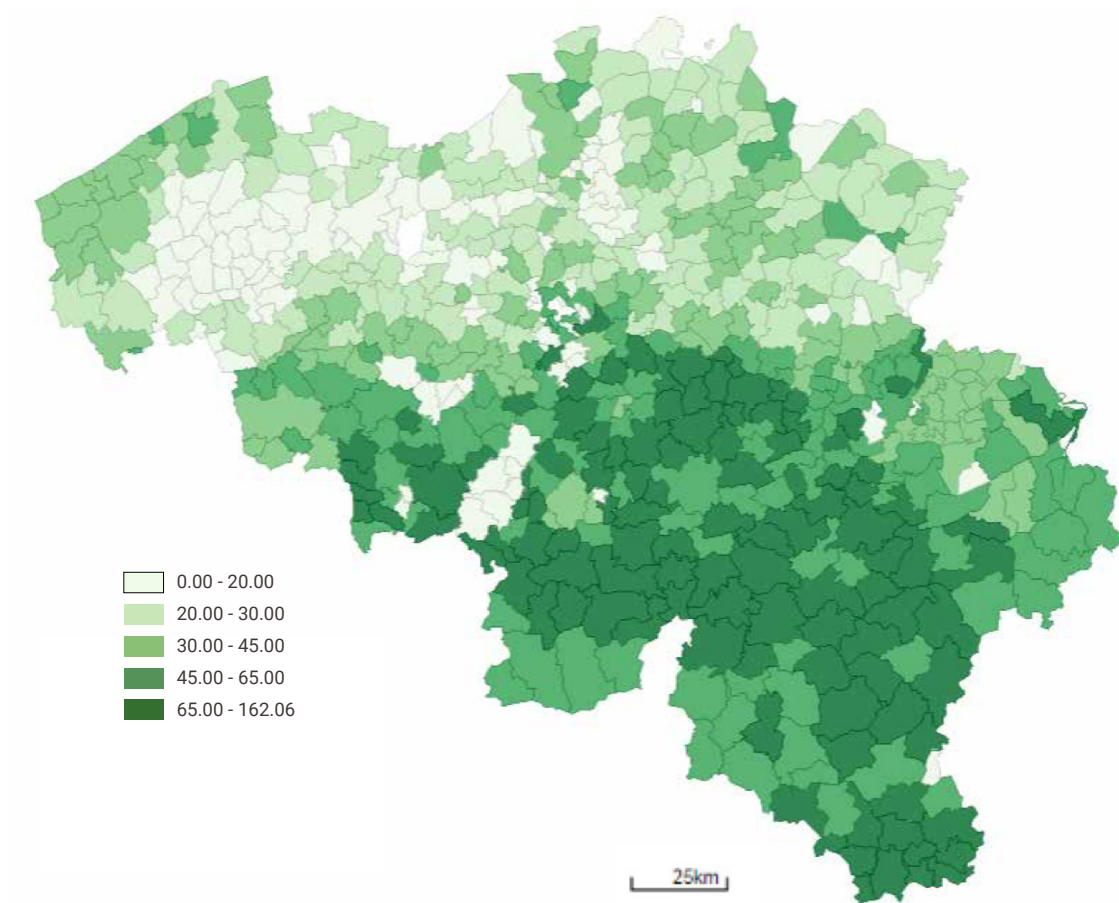


Source : <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Chiffres-cles-de-l-agriculture-2021-L-agriculture-belge-en-chiffres.pdf/903f8b2d-954d-426f-b93d-3da5305f5e22>

¹ <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Chiffres-cles-de-l-agriculture-2021-L-agriculture-belge-en-chiffres.pdf/903f8b2d-954d-426f-b93d-3da5305f5e22>
² <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW-1.html>



TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS (HA) PAR COMMUNE EN 2019



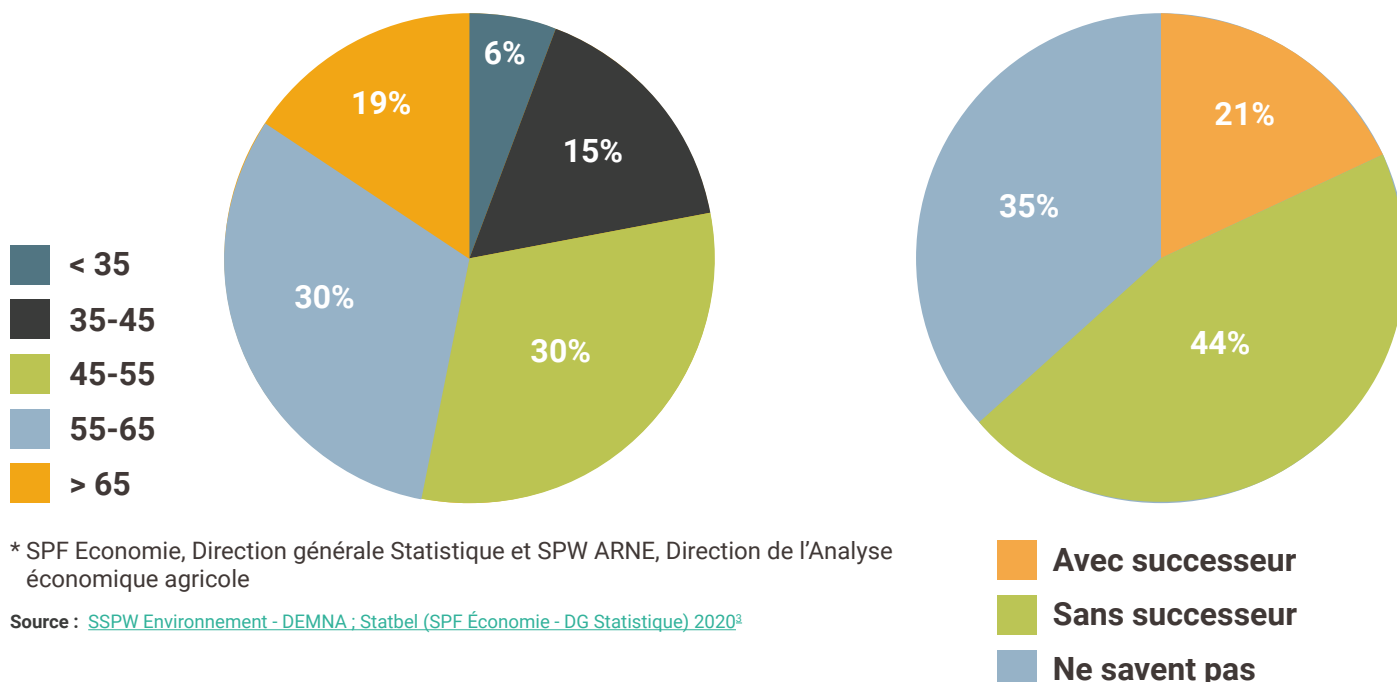
Statbel : Statbel – Chiffres clés de l’agriculture. L’agriculture belge en chiffre. 2020

Depuis 1985, la diminution progressive des terres agricoles est directement liée à l’artificialisation du territoire, essentiellement due à l’expansion du résidentiel. Cette artificialisation s’est faite principalement au détriment des terres agricoles, avec une perte de superficie de 596 km² entre 1985 et 2020.

Le secteur agricole est également touché par une diminution significative de sa main d’œuvre : entre 1980 et 2020, le secteur agricole a perdu 68,3% de ses exploitations pendant que la superficie moyenne par exploitation a triplé passant de 12,5 ha à 38 ha. Parallèlement, la main d’œuvre a subi une contraction de son volume, avec une diminution de 62% de travailleurs en quarante ans.

Cette augmentation n’est cependant pas proportionnelle à l’augmentation de la SAU par exploitation. L’âge moyen des exploitants est aujourd’hui passé à 58 ans, chiffre interpellant pour l’avenir du secteur.

ÂGE DES EXPLOITANTS ET SUCCESSION DES EXPLOITANTS DE 50 ANS ET + (2016)



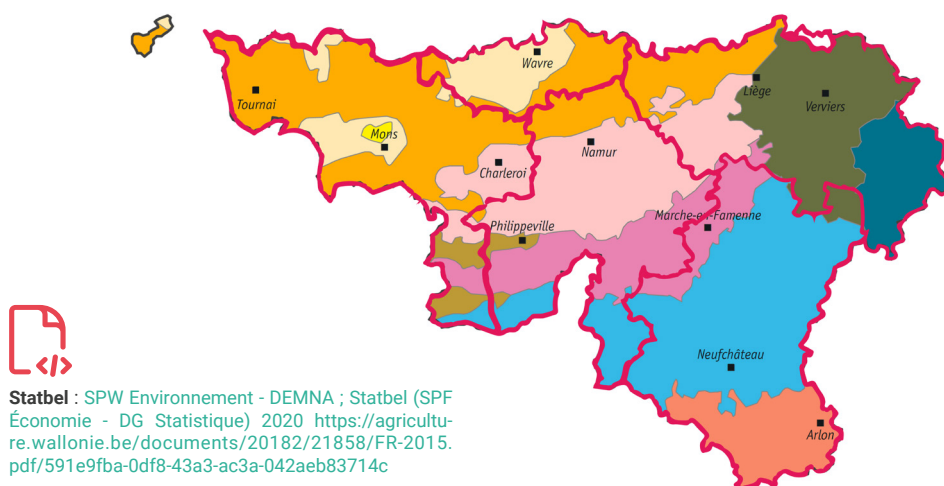
Cependant, face aux défis environnementaux et énergétiques, le secteur agricole est appelé à retrouver une place cruciale. Le succès grandissant de l'agriculture biologique dans notre pays, notamment, démontre la capacité de l'agriculture belge à s'adapter à l'évolution de notre société.

Le paysage agricole wallon s'articule à travers les **5 territoires** répartis sur la Région Wallonne, via les **10 régions agricoles** (voir cartographie) établies en fonction de leurs caractéristiques agronomiques et déterminant les différentes filières agricoles au sein des territoires :

- 5 territoires (Hainaut, Brabant wallon, Liège, Namur et Luxembourg) ;
- 10 régions agricoles pouvant s'étendre à plusieurs territoires (sur base de données agronomiques) (région sablo-limoneuse, limoneuse, herbagère liégeoise, campine hennuyère, Condroz, Haute Ardenne, région herbagère, Famenne, Ardenne, région jurassique).

RÉGIONS AGRICOLES

- Région sablo-limoneuse
- Région limoneuse
- Région herbagère
- Campine hennuyère
- Condroz
- Fagne
- Famenne
- Haute Ardenne
- Ardenne
- Région jurassique



Près d'un tiers des fermes wallonnes toutes confondues (bio et conventionnelles) se situent en province de Hainaut (31%). Suivi de près par la province de Liège (24%) avec son profil mixte regroupant à elle seule, 6 régions agricoles différentes (voir carte). Ensuite, avec les mêmes nombres d'exploitations, suivent la province de Luxembourg (18%) avec ses prairies d'élevages permanentes et temporaires et la province de Namur (18%) divisée entre élevages, arboriculture et grandes cultures et enfin le Brabant wallon à dominance de grandes cultures et maraichages (8%).

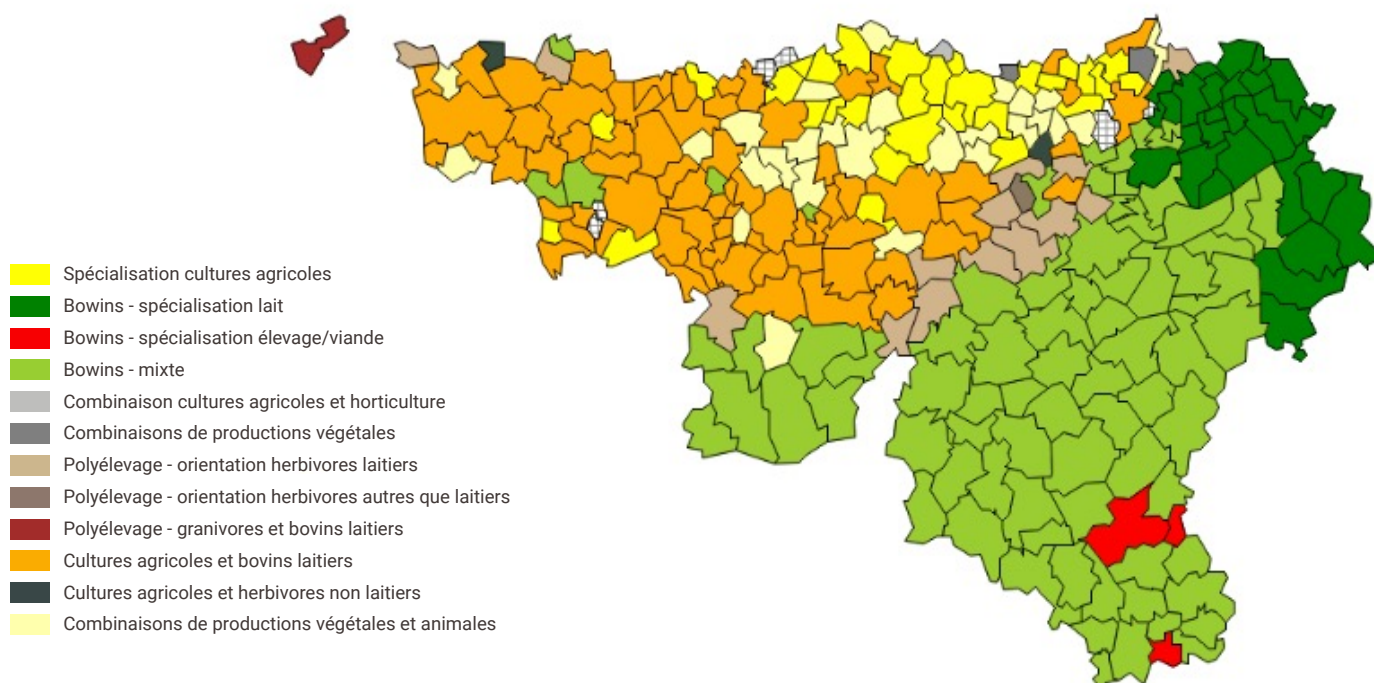
³ <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/21858/FR-2015.pdf/591e9fba-0df8-43a3-ac3a-042aeb83714c>

LES TYPES DE PRODUCTIONS AGRICOLES ET LEUR ÉVOLUTION

Cette carte issue du document reprenant les chiffres de l'agriculture wallonne (2020) nous montre le type de production agricole le plus représenté dans chaque commune.



ORIENTATION DES COMMUNES WALLONNES SELON LES PRODUCTIONS AGRICOLES



Source : SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA⁴

En 30 ans, le cheptel bovin s'est réduit d'environ 30 % en Wallonie. En 2020, l'effectif total des **bovins laitiers et viandeux** s'élevait à 1.068.996 têtes (46 % du cheptel belge). Le cheptel bovin domine le secteur de l'élevage en Wallonie, tant en nombre d'animaux que de détenteurs⁵.

En 2018, la DGS estime à 188.900 le nombre de vaches laitières en production en Wallonie. 1.241 millions de litres de lait ont été livrés par les producteurs wallons soit 31,3 % de la totalité du lait livré en Belgique.

La **production porcine** wallonne est surtout concentrée dans les provinces de Hainaut (145.640 porcs) et de Liège (110.330 porcs) .

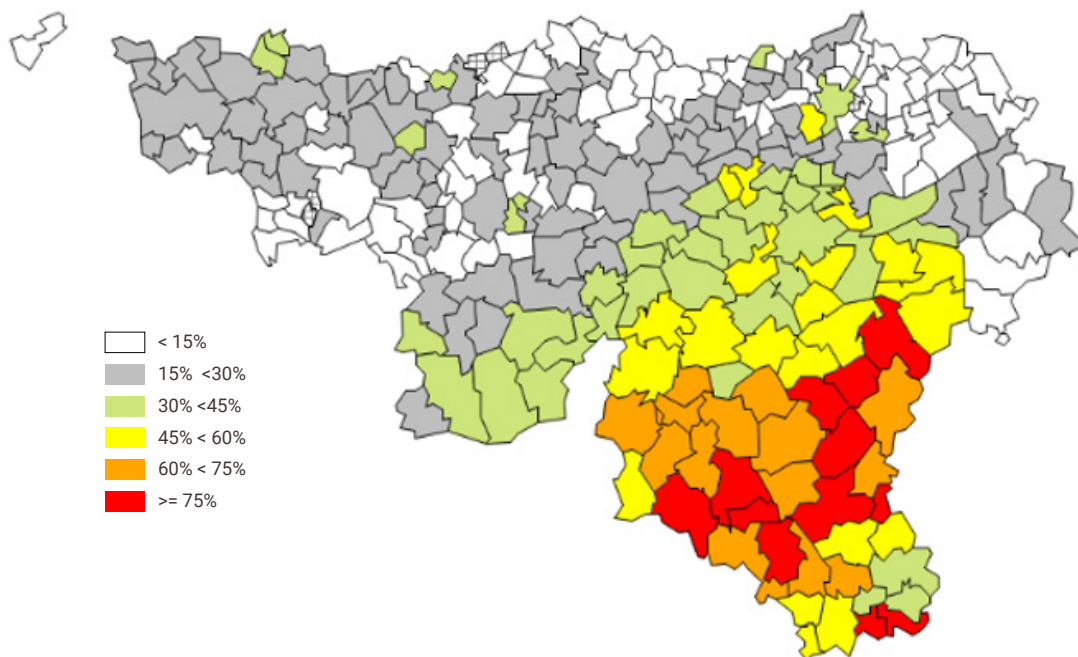
⁴ <https://agriculture.wallonie.be/cartes>

⁵ https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicator sheets/EAW-A_II.c.1.html



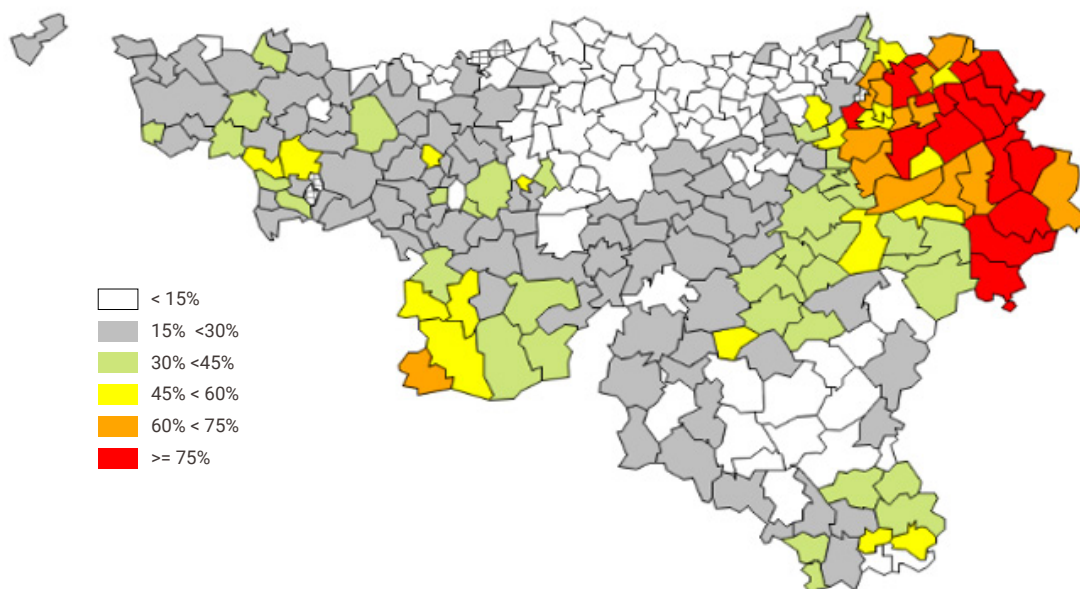
IMPORTANCE DU SECTEUR DE LA VIANDE BOVINE

légende : en % de la valeur (en PBS) de la production agricole totale dans la commune



IMPORTANCE DU SECTEUR LAITIER

légende : en % de la valeur (en PBS) de la production agricole totale dans la commune



Source : SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA

En 2020, le nombre de volailles détenues en Wallonie était de 8.5 millions d'individus : 75% de poulets de chair, 21 % de poules pondeuses et 4 % d'autres volailles (coqs de reproduction, canards, dindes, etc.). La Wallonie ne dispose que d'un sixième du cheptel national malgré la forte augmentation de production régionale⁷.

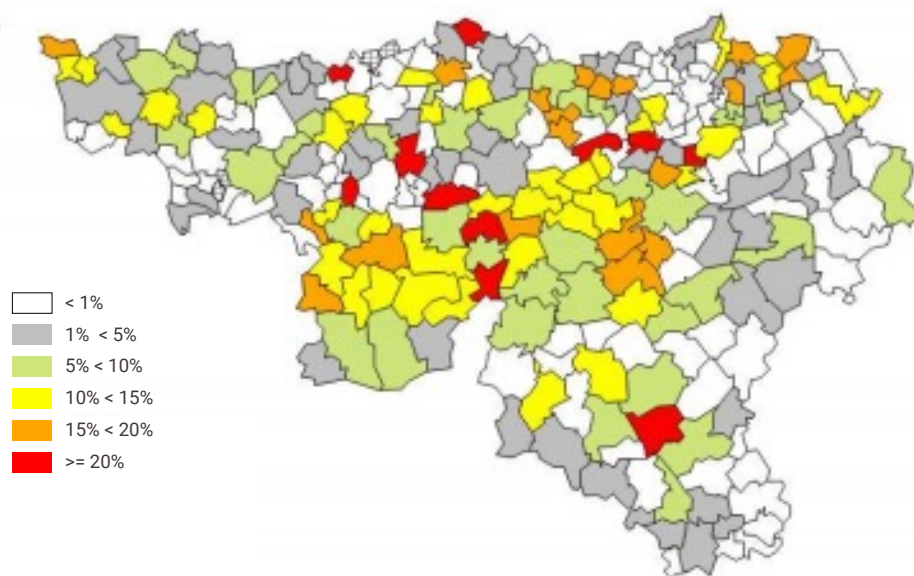
La production d'œufs en Wallonie est localisée en provinces de Hainaut (34 % des poules pondeuses), de Namur (26 %), de Luxembourg (21 %) et de Liège (15 %).

Les productions hors-sol (porcs et volailles) sont peu développées en Wallonie et ne représentent une importance significative dans l'économie des exploitations que dans quelques communes (carte II-5). Par contre, les productions extensives ont tendance à progresser principalement en agriculture biologique.



IMPORTANCE DU SECTEUR DES GRANIVORES DANS LES COMMUNES DE WALLONIE EN 2018

légende : en % de la valeur (en PBS) de la production agricole totale dans la commune



En 2018, la **production ovine** nette en Wallonie s'élève à 428 tonnes, soit 16 % de la production nette belge, en évolution depuis quelques années. L'élevage du mouton jouit actuellement d'un bon encadrement en Wallonie qui est toutefois loin d'atteindre l'autosuffisance pour cette production (65 836 têtes)..

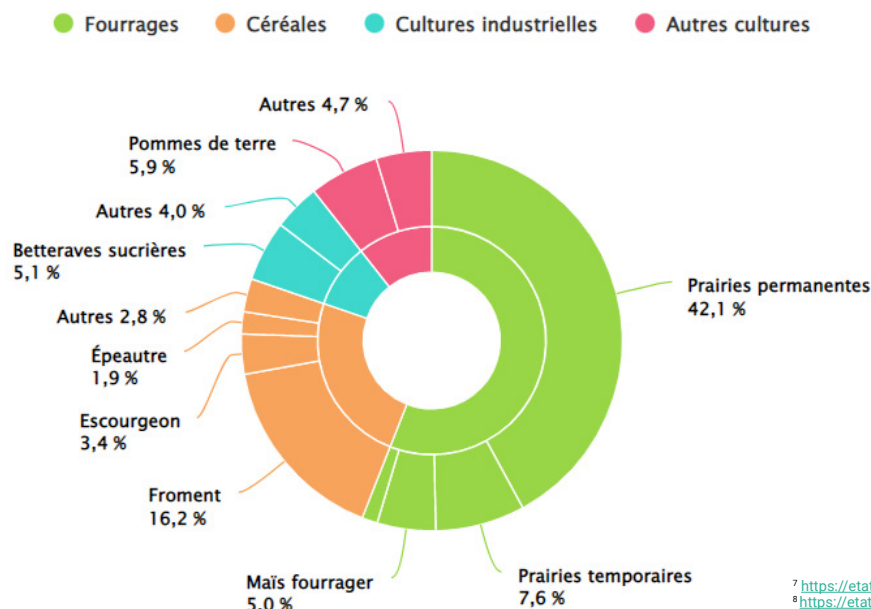
La **production caprine** wallonne nette s'élève à un peu moins de 6 tonnes soit à peine 1,5% de la production nette belge. Or un peu plus de 20% des chèvres se situent en Wallonie (16 822 têtes)⁸.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette grande différence Wallonie-Flandre (selon Socopro et Elévéo). Tout d'abord, les abatages spécialisés en petits ruminants se situent

tous en Flandre, l'abattage y est donc optimisé. Par ailleurs, l'offre de viande est bien supérieure à la demande, la viande de chèvre n'étant pas habituellement consommée en Belgique. L'abattage de chèvres se fait donc principalement pour l'exportation et pour les communautés qui ont l'habitude de manger de la viande caprine.

En 2020, les superficies emblavées couvertes par les différents groupes de grandes cultures se répartissent dans la SAU, par ordre décroissant, en prairies permanentes (42,1 %), céréales pour le grain (24,3 %, dont 16.2 % de froment), cultures fourragères (12,6 %), cultures industrielles (9,1 %), pommes de terre de conservation (5,9 %), légumes en plein air (2,5 %) et autres (4.7 %) (annexe II.1)⁹.

RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE SELON LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN 2020



⁷ https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_c_5.html
⁸ https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_a_2.html

La superficie consacrée aux **céréales** en 2020 couvre 179.738 ha¹¹, soit plus de la moitié des emblavements en céréales au niveau national et moins d'un quart de la SAU wallonne¹².

Les cultures dites industrielles sont celles qui ne peuvent être utilisées directement sur l'exploitation et doivent subir une transformation par des procédés élaborés. Elles regroupent les betteraves sucrières, le lin, la chicorée à café, la chicorée à inuline, les plantes oléagineuses, le tabac, le houblon ainsi que les plantes médicinales, aromatiques et condimentaires¹³.

Elles couvrent en 2020 une superficie de 67.400 ha, soit 9,1 % de la SAU wallonne¹⁴.

Les prairies et les cultures fourragères couvrent 413.699 ha en 2020, soit 56 % de la SAU wallonne. Les prairies couvrent à elles seules 367.229 ha (88,8 % du total des fourrages) dont 311.124 ha de prairies permanentes et 56.105 ha de prairies temporaires¹⁵.

L'importance de l'agriculture par rapport aux autres utilisations du territoire varie selon les régions agricoles de même que la nature des productions végétales.

En termes de superficie, la Région limoneuse présentait en 2020 la SAU la plus élevée (259.270 ha), suivie du Condroz (128.690 ha) et de l'Ardenne (103.820 ha). Le nord de la Wallonie (Région sablo-limoneuse, Région limoneuse et Condroz) se caractérisait par une prédominance des grandes cultures (céréales, betteraves, pommes de terre, maïs...), alors que le sud et l'est étaient principalement occupés par des prairies permanentes¹⁶.

En ce qui concerne **la production de légumes**, en moins de dix ans la superficie dédiée a été doublée et ce, principalement en province du Brabant wallon et en agriculture biologique.

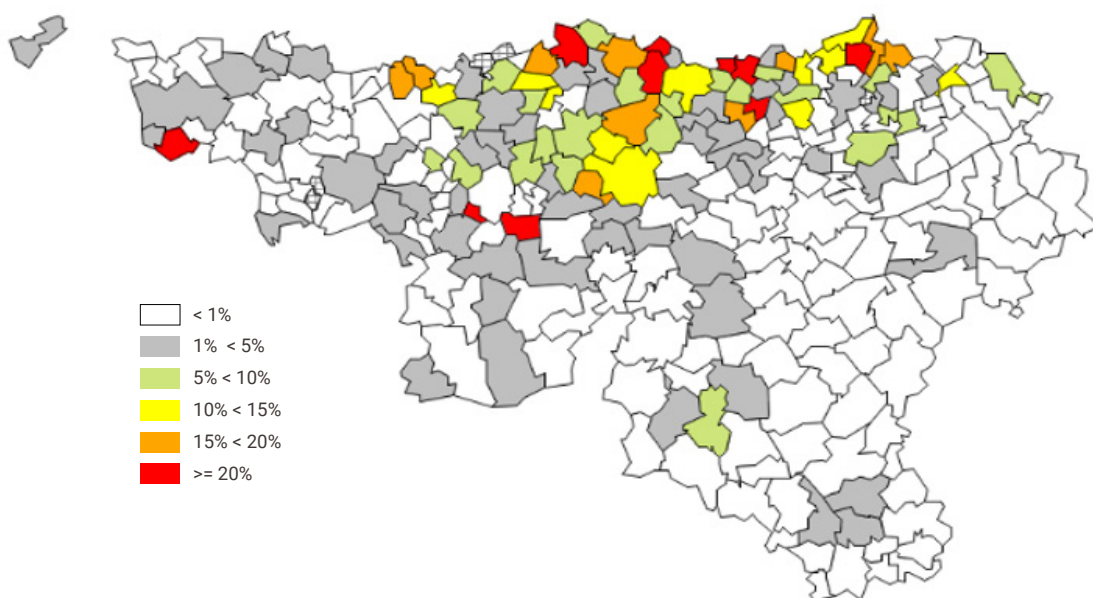
Notons toutefois que plus de 80 % de ces surfaces sont destinés à l'industrie de la transformation.

On retrouve sous l'appellation « légumes », un nombre important d'espèces végétales, chaque espèce se déclinant en diverses variétés ayant des besoins spécifiques. Les productions maraîchères sont donc très variées. Toutefois, on distinguera les cultures de légumes en plein air et les cultures sous serres.



IMPORTANCE DU SECTEUR HORTICOLE

légende : en % de la valeur (en PBS) de la production agricole totale dans la commune



Source : SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA

⁹ <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW2.html>

¹⁰ <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW2.html>

¹¹ <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW2.html>

¹² <https://filagri.be/grandes-cultures/les-cereales/>

¹³ <https://filagri.be/grandes-cultures/le-secteur-grandes-cultures/>

¹⁴ <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW2.html>

¹⁵ <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW2.html>

¹⁶ <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/FAW-1.html>

En 2000, les cultures de légumes en plein air couvraient une superficie de 9.960 ha. En 2018, cette superficie a presque doublé pour atteindre 18.142 ha, soit 4,4 % de la superficie des terres arables de la Wallonie¹⁷.

Les cultures de légumes en plein air sont avant tout destinées à l'industrie de la transformation et leur SAU est d'environ 16.000 ha. Les productions principales rencontrées en Wallonie sont les pois verts (environ 5000 ha) et les haricots nains (environ 1.600 ha), les chicorées pour la production de chicons (environ 1.000 ha), les carottes, les haricots verts, etc¹⁸.

Les cultures de légumes sous serres tendent à s'accroître ces dernières années en Wallonie (9,9 ha en 2013, 21,5 ha en 2018). Ce mode de production reste cependant marginal par rapport à l'ensemble de la Belgique où l'on recense 1.111 ha de cultures de légumes sous serre. Le besoin de diversification est une des raisons du développement, encore timide, des productions maraîchères en Wallonie.

Il existe pourtant de réelles potentialités de croissance. Cependant, il subsiste des problèmes d'organisation, notamment sur le plan de la commercialisation. Concernant la production fruitière, là aussi, on distingue les productions de plein air des cultures sous serres.

En 2018, on recense en Wallonie 1.927 ha de cultures fruitières de plein air. Les vergers en représentent la plus grosse part (1.660 ha, +8,4 % par rapport à 2017, dans 204 exploitations, soit une moyenne de 8 ha par exploitation). Ceux-ci se partagent essentiellement entre les pommiers (641 ha), les poiriers (850 ha) et les cerisiers (99 ha).

Les petits fruits (hors fraises) représentent 170 ha (+16 % par rapport à 2017) dont 146 ha de vignes (+24 % par rapport à 2017). La culture de fraises couvre quant à elle 97 ha.

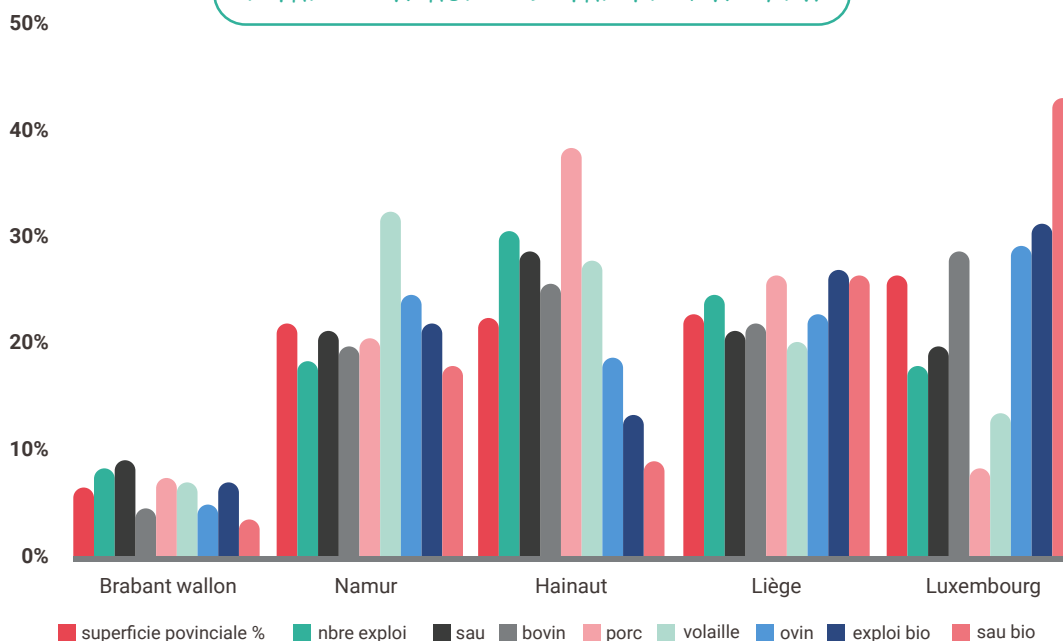
En quelques décennies, les cultures fruitières de plein air se sont profondément modifiées. Elles sont devenues de plus en plus intensives et la spéciali-

sation s'est accentuée. La plantation d'arbres de basse tige, d'une part, et de variétés dont l'entrée en production est beaucoup plus rapide, d'autre part, a permis d'accroître les rendements tout en réduisant les intrants. Le développement de la lutte intégrée, plus naturelle, se poursuit.

Les cultures et plantations fruitières sont très présentes dans la province de Liège. En 2018, on y recense 1.221 ha de cultures fruitières de plein air, soit 63 % du total wallon. En 2018, les cultures fruitières sous serres, des fraises pour 99 %, recouvrent 61 hectares (37,5 ha en 2017, soit +63 %). Cette superficie concerne 104 exploitations, soit, en moyenne, 59 ares par exploitation.

Concernant la **production biologique**, la superficie consacrée à ce mode de production continue de s'étendre en Wallonie pour atteindre 92.008 ha en 2021, soit 12,4 % de la superficie agricole utilisée (SAU), en hausse de près de 2,3 % en regard de l'année précédente.

RÉPARTITION AGRICOLE PAR PROVINCE/RW



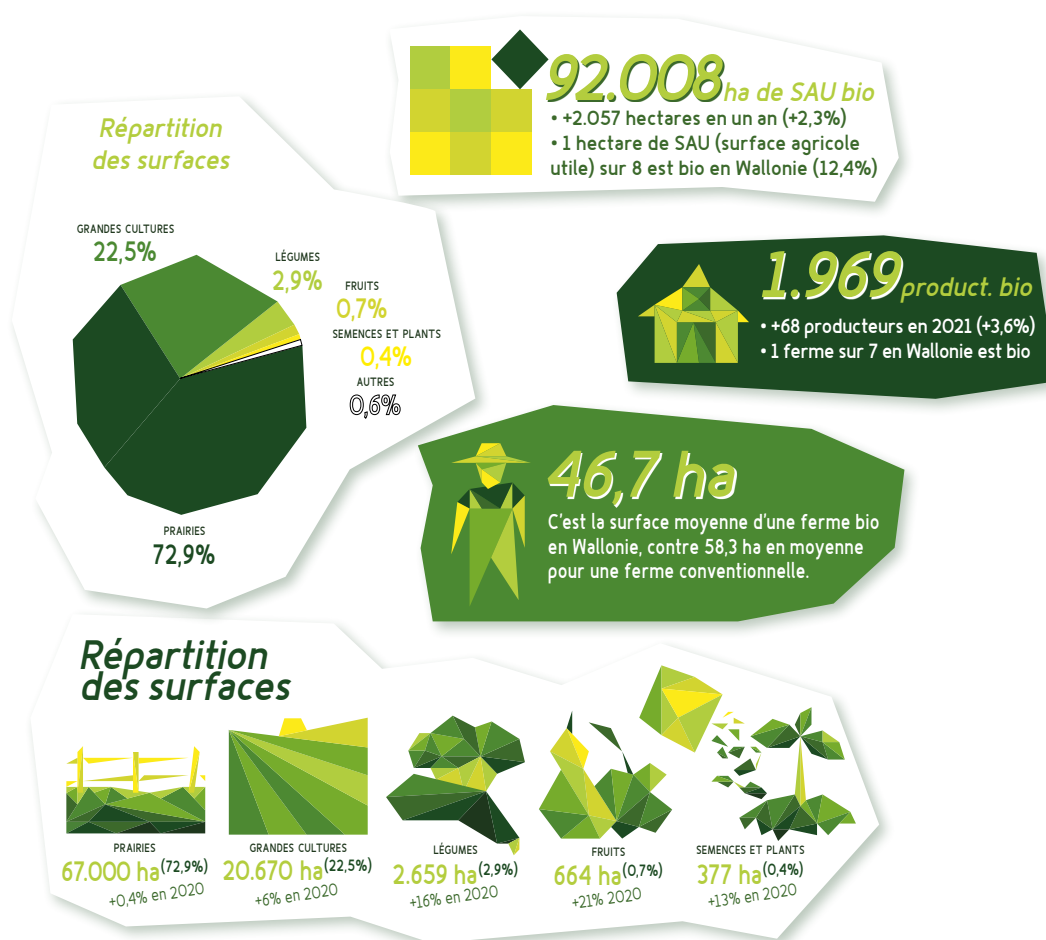
FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN WALLONIE¹⁹

Dans le contexte de la relocalisation de notre alimentation, il nous paraît pertinent de nous attarder sur l'évolution de l'agriculture biologique étant donné l'engouement que connaît actuellement ce monde de production.

En 2021, la surface agricole utile bio en Belgique est de 92.008 hectares, ce qui correspond à 15.5% de la surface agricole utile en Wallonie.

91% des hectares bio belges sont situés en Wallonie. La surface agricole utile bio en Belgique a progressé de +2.3% entre 2020 et 2021 avec plus de 2.057 nouveaux hectares en bio.

La surface agricole moyenne d'une ferme biologique en Wallonie est de 46,7 ha, soit plus de 10 ha de moins que la moyenne wallonne (58,3 ha). En 15 ans, les surfaces bio en Wallonie ont été multipliées par 4 et en 10 ans par 2 !



Source : Biowallonie : <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2022/06/Infographie-chiffres-du-bio.pdf>

Au 31 décembre 2021, la Wallonie comptait 1.969 fermes sous contrôle bio, ce qui représente 15.5% des fermes wallonnes, soit plus d'une ferme wallonne sur sept ! Durant l'année 2021, 68 fermes bio supplémentaires ont franchi le cap du bio en Wallonie. Cela représente une augmentation de +3.6% du nombre de fermes bio entre 2020 et 2021.

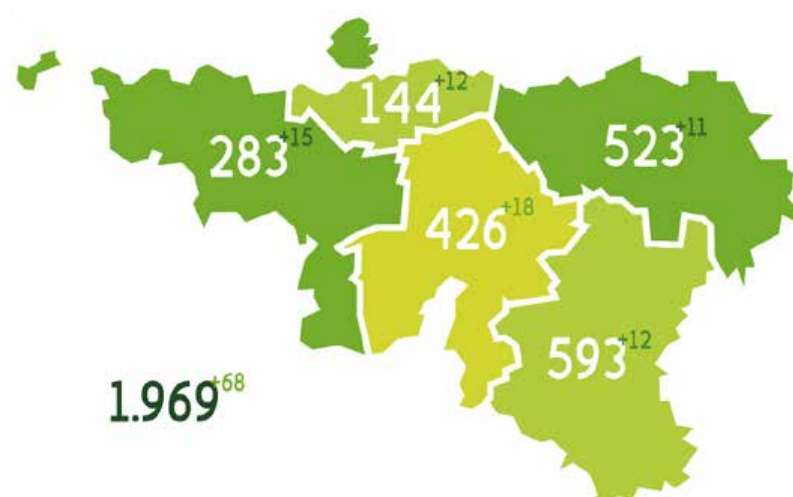
Un hectare agricole wallon sur 8 est bio. Parmi ces superficies, 11% sont encore dans leur période de conversion vers l'agriculture bio.

¹⁹ Biowallonie, « Les Chiffres du BIO 2019 » <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2020/06/Le-bio-en-chiffre-2019.pdf>





UN HECTARE AGRICOLE WALLON SUR 8 EST DONC BIO. PARMI CES SUPERFICIES, 15% sont encore dans leur période de conversion vers l'agriculture bio.

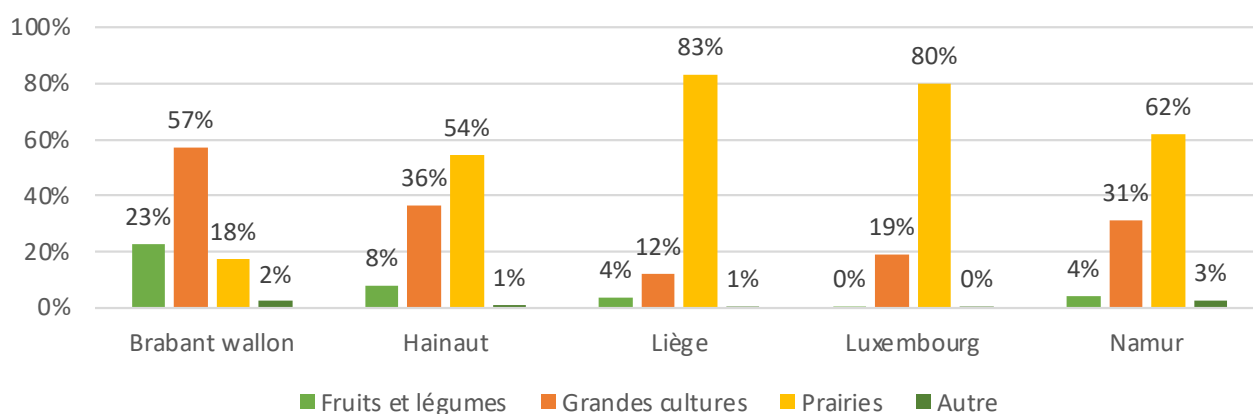


Source : https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2022/05/Chiffres-du-Bio-2021_LOW.pdf

S'agissant de la répartition, un tiers des fermes bio wallonnes se situent dans la province de Luxembourg (30%). Ensuite, nous retrouvons par ordre d'importance la province de Liège (27%) et la province de Namur (22%). Les provinces de Hainaut et du Brabant wallon se partagent le cinquième restant avec respectivement 14% et 7% des fermes wallonnes.

RÉPARTITION DES FILIÈRES BIO PAR PROVINCE

Figure 5 : Répartition des surfaces cultivées par province en 2021
(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



Plus de 80% des terres bio en province de Liège (83%) et du Luxembourg (80%) sont des prairies contre seulement 18% dans le Brabant wallon, 54% dans le Hainaut et 62% dans le Namurois. Les grandes cultures représentent 57% des surfaces bio du Brabant wallon contre moins d'un tiers pour le Hainaut (36%) et Namur (31%) et moins d'un quart pour les provinces de Luxembourg (19%) et de Liège (12%). Les fruits et légumes représentent un quart des terres bio du Brabant wallon alors qu'elles ne représentent que 8% dans le Hainaut et moins de 5% dans les 3 autres provinces. Dans le Brabant wallon, sa proportion de bonnes terres arables et sa proximité avec davantage de consommateurs convaincus par le bio (dont Bruxelles) expliquent en partie la forte proportion de légumes et de fruits bio sur son territoire.

La filière avicole continue plus doucement son expansion. Le nombre de poulets de chair (vendus) a progressé de +4% entre 2020 et 2021. Le secteur wallon a vendu, en 2019, plus de 172.000 poulets bio supplémentaires par rapport à l'année précédente.

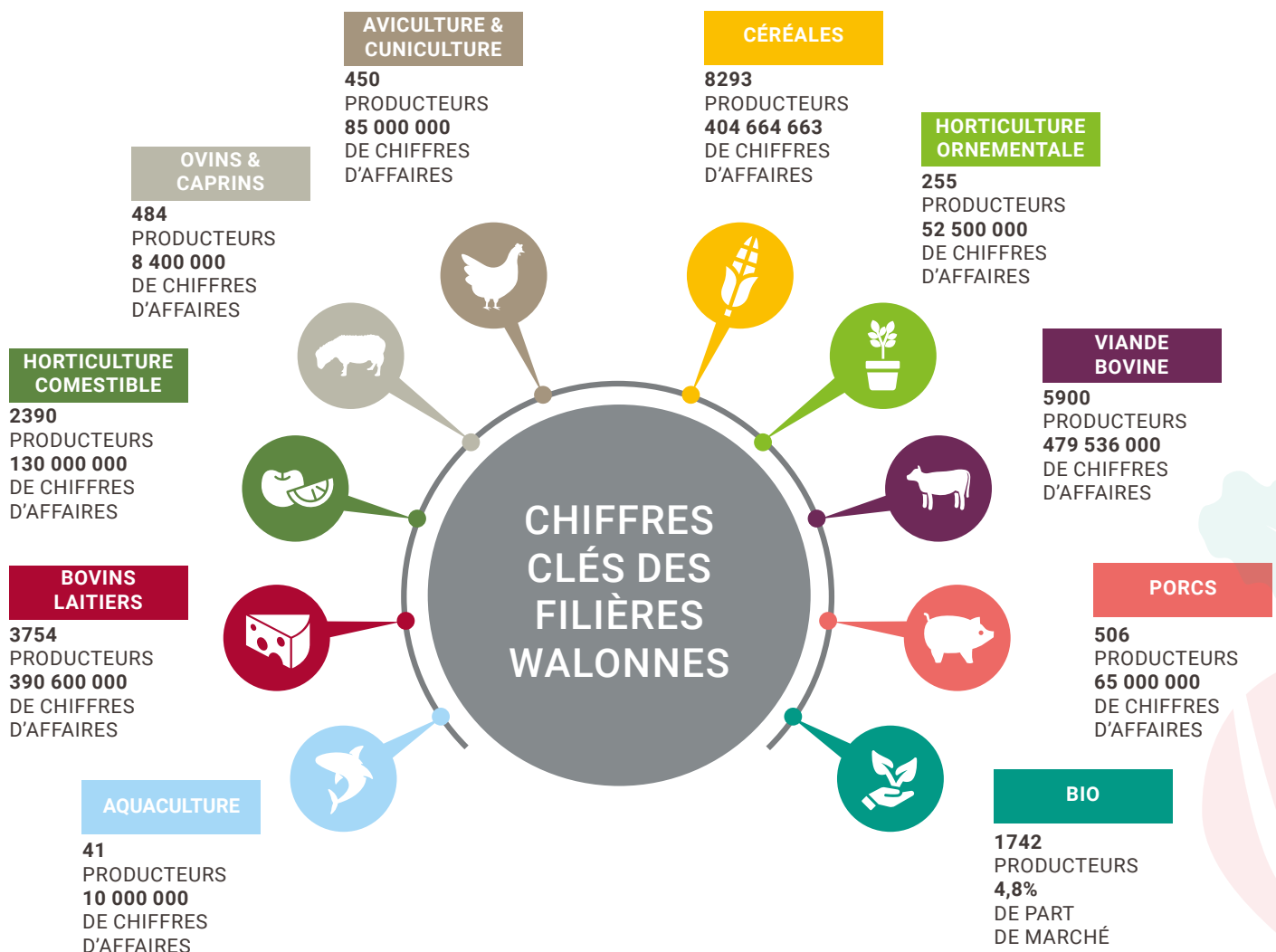
C'est la plus faible progression depuis 2015. Plus de La moitié des poulets bio ont été élevés dans la province de Namur. La province de Luxembourg compte, quant à elle, 25% des poulets, celle de Liège 16%, du Hainaut 6% et du Brabant wallon 3%.

En constante évolution depuis 2009, la filière ovine a augmenté de +3% cette année. Cette filière a doublé son cheptel depuis 2013. Trois quarts des moutons sont élevés dans les provinces de Luxembourg (51%) et de Namur (25%).

Après une légère diminution en 2019 et une forte progression en 2020, la filière caprine a poursuivi sa progression en 2021 (+14%). C'est la province de Liège qui compte le plus de chèvres bio avec 41% du cheptel bio wallon. Suivie du Luxembourg (29%), Namur (19%), le Hainaut (8%) et finalement le Brabant wallon (2%).

Pour finir ce tour d'horizon régional du paysage agricole, un mot sur la main-d'œuvre et le chiffre d'affaires des différentes filières²⁰.

CETTE INFOGRAPHIE DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS DE 2019 NOUS PROPOSE UNE RÉPARTITION DES PRODUCTEURS WALLONS PAR FILIÈRE AINSI QUE LES CHIFFRES D'AFFAIRES CORRESPONDANTS :



¹⁹ Statbel, Chiffres clés de l'agriculture, l'agriculture belge en chiffre, 2020. <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Chiffres+cl%C3%A9s+de+l%27agriculture+BELGE/4dc1443d-fc7d-423c-a91c-5b3f9ed9bb16> et Collège des Producteurs.

En Wallonie, en 2020, 22.000 personnes ont exercé une activité dans les secteurs agricole et horticole, majoritairement des hommes (73 %). Cette main-d'œuvre wallonne représente 32 % de la main-d'œuvre nationale dans ce secteur.

La main-d'œuvre agricole se distingue en deux catégories : la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre non familiale.

Si l'exploitant est une personne morale, par convention, toute la main-d'œuvre agricole de l'exploitation est considérée comme de la main-d'œuvre non familiale.

La main-d'œuvre familiale est composée :

- des exploitants qui représentent la moitié de la main-d'œuvre agricole totale (50,4 %). Parmi eux, 60% exercent leurs activités à temps plein et 40 % à temps partiel. Les femmes représentent 10,3 % des exploitants à temps plein et 22,8 % à temps partiel ;

- des conjoints des exploitants qui forment le deuxième groupe en importance numérique et très largement à dominance féminine. On en dénombre 3.745, dont 34,7 % à temps plein ;

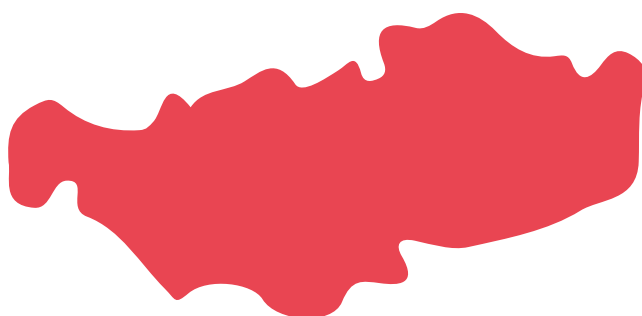
- des autres membres de la famille qui sont au nombre de 3.092, dont 31,1 % à temps plein.

En Wallonie, deux exploitants sur trois n'ont pas de conjoint qui travaille dans l'exploitation.

La main-d'œuvre non familiale représente 4.298 personnes, soit 19,1 % de la main-d'œuvre totale.

Par rapport à la Flandre, l'effectif de la main-d'œuvre non familiale occupée dans les exploitations wallonnes est assez faible. En effet, la Flandre emploie nettement plus de main-d'œuvre non familiale, notamment en horticulture, secteur beaucoup plus développé dans cette région.

B. BRABANT WALLON



AGRICULTURE

Les terres agricoles (SAU) représentent 60 % du territoire du Brabant wallon ce qui représente la proportion la plus importante au niveau de la Wallonie (9% de la SAU régionale). La part des surfaces artificialisées y est également plus importante : 19,4 %, contre 11 % en Wallonie. En corollaire, la part des forêts y est nettement plus faible (8,8 %, contre 29 % au niveau wallon).

Cependant, la superficie agricole utile (SAU) tend à diminuer moins drastiquement que le nombre d'exploitations. Cette SAU se divise en 2 : 10% de prairies permanentes, 90% de terres arables.

En 2019, la province du Brabant wallon comptait 1.040 exploitations agricoles (8% des exploitations wallonnes).

Sur les 1.040 exploitations recensées en 2019, 124 sont en bio (+8 en 2020) (soit 12 %, contre 14 % au niveau wallon)²¹. Ces 1.040 fermes se répartissent sur tout le territoire avec dominance vers Genappe et Jodoigne, zones moins urbanisées. Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 48 % en 22 ans. En effet, le Brabant wallon comptait 958 unités de plus en 1993.

²¹<https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Chiffres+cl%C3%A9s+de+l'agriculture+en+Wallonie+2019+et+2020+et+le+Colège+des+Producteurs>

La superficie agricole utilisée s'élevait cette même année à 65.836 ha (dont 2.766 ha en bio ou conversion bio). Ainsi, les exploitations présentaient une taille moyenne de 63,3 ha, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (57 ha).

Le Brabant wallon compte énormément de grandes exploitations : 48 % s'étendent sur plus de 50 hectares alors que cela ne concerne que 14 % des exploitations flamandes (Brabant).

Notons que depuis 2012, les exploitations d'une taille inférieure à 5 ha sont de nouveau à la hausse.

33% de cette SAU sont exploités par les propriétaires des terres, le reste est en location.

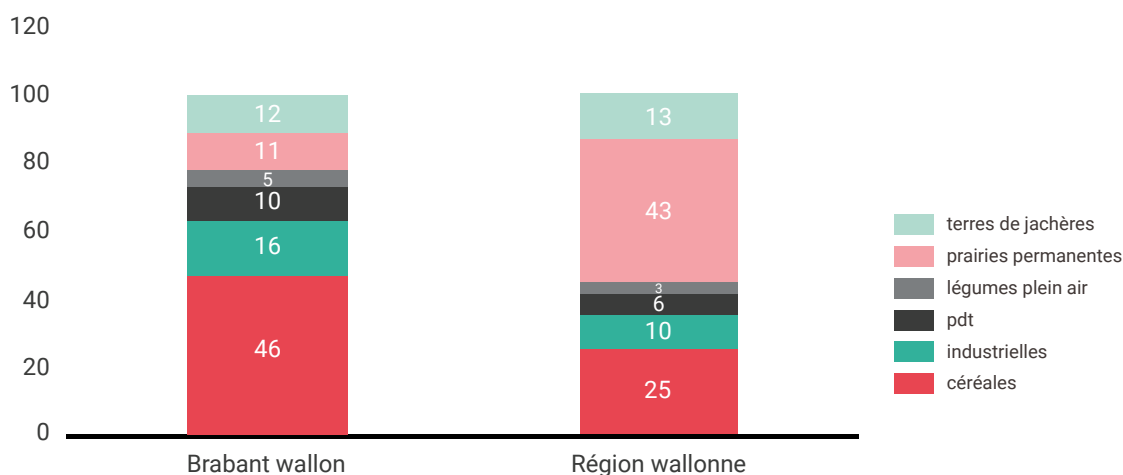
CULTURES ET ÉLEVAGE

Dans cette province, en termes de cultures, la surface agricole du Brabant wallon est répartie de la façon suivante (2018) :

- 46% des terres arables sont dédiées à la culture des céréales ; principalement le froment (1^{ère} culture du BW), l'orge, le maïs et l'épeautre (contre 25 % au niveau wallon) ;
- 16 % des terres arables sont utilisées pour les cultures industrielles telles que la betterave sucrière (2^{ème} culture du BW), le lin et la chicorée (contre 10%) ;
- 10,3 % des terres arables sont dédiées à la culture de la pomme de terre (3^{ème} culture du BW) (contre 6 %)
- 5,1 % sont consacrés aux légumes en plein air (contre 2,5%).

A cela s'ajoutent principalement les 11 % de surfaces toujours recouvertes d'herbe (42 % en Wallonie) et les 12 % de terres agricoles dédiées au fourrage (contre 13%).

RÉPARTITION PAR TYPE DE CULTURES



En 2018, le territoire du Brabant wallon comptait 47.238 bovins (soit 4 % de la production wallonne), 27.306 porcs (7%) et 494.331 volailles (7%).

Sur les 1.040 exploitations, 412 détiennent du bétail bovin. Cela représente 40 % des agriculteurs du Brabant wallon ; soit 47 % de moins qu'en 2001.

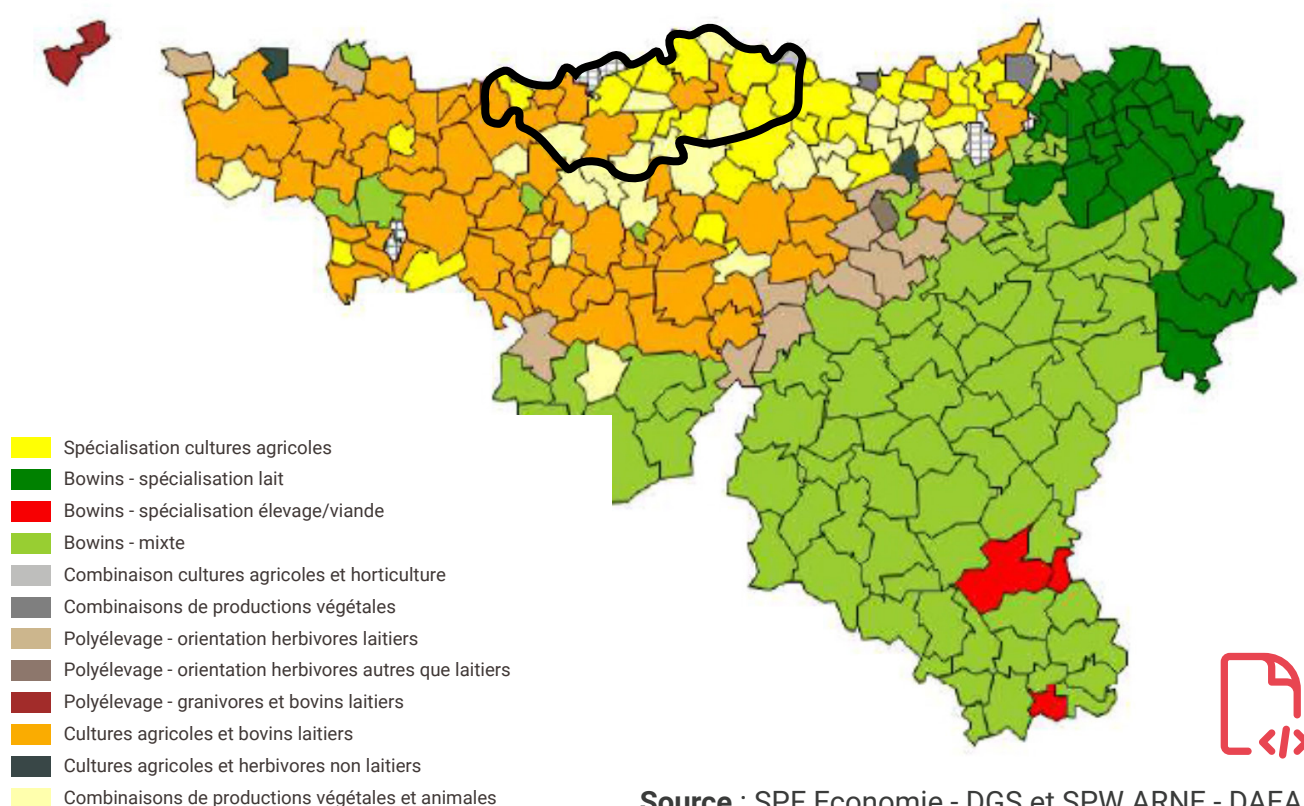
Comparativement aux autres provinces de Wallonie, le Brabant wallon présente un secteur animal assez restreint. En nombre de têtes, les trois cheptels

brabançons wallons sont les plus petits de Wallonie. Lorsque le nombre d'animaux de chaque type est ramené à la SAU, bien que le cheptel bovin reste le plus petit de Wallonie, il apparaît que le Brabant wallon surclasse la province de Luxembourg.

Ce sont les arrondissements de Ittre et Rebecq qui comptent le plus d'animaux d'élevage ; Les cultures étant concentrées vers le Brabant de l'Est, Perwez, Jodoigne.



ORIENTATION DES COMMUNES WALLONNES SELON LES PRODUCTIONS AGRICOLES



Source : SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA

Les producteurs qui traitent ou transforment leurs produits avant de les vendre doivent se signaler à l'AFSCA. Ainsi, en plus d'être des vendeurs de produits à la ferme, ils sont également considérés comme des « producteurs fermiers »²².

Selon ces termes, en avril 2020, la province du Brabant wallon compte 115 producteurs fermiers (soit 10% des producteurs fermiers wallons) et sont répartis de la façon suivante²³:

- 29 % produisent du lait et le conditionnent ou le transforment en produits laitiers (50% des producteurs fermiers wallons) et 6% de producteurs de produits laitiers fermiers ;
- 6% boucherie à la ferme (8%). 7% des producteurs bouchers à la ferme (tendance à l'augmentation ces dernières années) ;
- 70% cultivent des légumes, des fruits ou des cultures arables, transforment les produits, ou encore les achètent et les vendent directement aux consommateurs dans leur magasin à la ferme (46%). 15% parmi les producteurs transforment à la ferme.

²²Source AFSCA : <https://www.favy-afsca.be/professionnels/venteferme/>

²³Source AFSCA, Nombre de producteurs fermiers : https://www.favy-afsca.be/bo-documents/inter_NombreProducteursFermiers.PDF

ACTEURS BIO²⁴

En janvier 2020, Biowallonie recensait 349 acteurs bio sur le territoire du Brabant wallon, labellisés pour une ou plusieurs des activités suivantes :



Proportionnellement à son territoire, le Brabant wallon est la province qui compte le plus de points de vente par habitant.

Le Brabant wallon est la province wallonne, de par sa superficie agricole utile, qui est la moins représentative à l'échelle Wallonne au point de vue de l'agriculture biologique. . En chiffre relatif, c'est la province du Brabant wallon qui a la progression de fermes bio la plus importante (+9% de fermes bio entre 2020 et 2021). En 2021, elle compte 144 fermes certifiées BIO. . Par ailleurs, c'est dans le Brabant wallon que l'on compte le plus grand nombre de consommateurs bio.

En province de Luxembourg et de Liège, plus de 75% des fermes bio sont dédiées à 100% au bio, ce qui veut dire que toutes leurs cultures et animaux sont sous contrôle bio. Dans le Brabant wallon, une ferme sur deux est dite «mixte», c'est-à-dire qu'une partie de la ferme seulement travaille en bio.

En 2021, Le Brabant wallon, avec ses 3215 ha bio, est la province wallonne avec la plus petite surface bio. C'est aussi la plus petite province en termes de superficie. Cependant, elle compte proportionnellement le plus de terres en conversion sur son territoire, un quart des terres sous contrôle bio sont en conversion actuellement.

En 2020, Les grandes cultures représentent 57% des surfaces bio du Brabant wallon. Les fruits et légumes représentent un quart des terres bio du Brabant wallon.

Dans le Brabant wallon, sa proportion de bonnes terres arables et sa proximité avec davantage de consommateurs convaincus par le bio (dont Bruxelles) expliquent en partie la forte proportion de légumes et de fruits bio sur son territoire.

Le Brabant wallon n'est pas spécialisé dans l'industrie alimentaire. Toutefois, il est spécialisé dans quatre « sous-secteurs » de l'industrie alimentaire, dont la fa-

LA DIVERSIFICATION DES FERMES

En ce qui concerne la diversification des fermes du Brabant wallon, elle est à la fois importante et croissante. Les principales productions en Brabant wallon restent les céréales, les betteraves, les pommes de terre, la viande bovine et le lait pour l'alimentation. Pour autant, l'utilisation non alimentaire des productions agricoles connaît un important développement. Ainsi, les cultures de chanvre ou de miscanthus s'observent de plus en plus dans la province. Par ailleurs, d'autres produits et services, à plus grande valeur ajoutée, se développent, diversifiant les sources de revenus de la ferme.

²⁴ Biowallonie, « Les Chiffres du BIO 2019 » <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2020/06/Le-bio-en-chiffre-2019.pdf>

LES SOURCES DE DIVERSIFICATION SONT MULTIPLES :

- fermes accueillantes :
5 fermes accueillent les groupes scolaires et assurent des activités didactiques.
12 exploitations proposent un accueil à la ferme en gîte ou chambre d'hôtes ;
- énergie verte.

EMPLOI DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

brication de plats préparés avec 191 postes dans le bassin.

NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL SALARIÉ AU 30 JUIN 2015 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, INDICE DE SPÉCIALISATION

Bassin du Brabant Wallon

Source : ONSS, statistique décentralisée ; calculs : IWEPS

Secteurs d'activité, NaceBel 2 chiffres		Postes dans le bassin	Postes en Wallonie	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
10	Industries alimentaires	1.031	18.329	46
11	Fabrication de boissons	144	2.279	51
12	Fabrication de produits à base de tabac	29	71	333
Secteurs d'activité avec un indice de spécialisation élevé, NaceBel 4 chiffres		Postes dans le bassin	Postes en Wallonie	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
10.85	Fabrication de plats préparés	191	441	353
12.00	Fabrication de produits à base de tabac	29	71	333
10.84	Fabrication de condiments et d'assaisonnements	49	202	198
10.52	Fabrication de glaces de consommation	18	82	179

Figure 12: Répartition des postes de travail dans l'industrie alimentaire comparaison Brabant Wallon et RW



En Brabant wallon, le sous-secteur le plus pourvoyeur d'emplois est la fabrication de pain et de pâtisserie fraîche (7.706 postes salariés). Il suit la tendance générale du secteur de l'industrie : le nombre de postes a légèrement diminué entre 2011 et 2014 (-5.4%) et a stagné entre 2014 et 2015 (+0.1%).

De manière globale, le nombre d'indépendants dans le secteur de l'industrie alimentaire a très légèrement diminué (-5,7%) ces dix dernières années en Wallonie. En Brabant wallon, l'évolution est toute autre : on y observe une augmentation de 18,5% entre 2007 et 2016.

Le nombre d'entreprises de l'industrie alimentaire en Brabant wallon a augmenté entre 2011 et 2015 (+23,2%). Cette tendance ne suit pas celle de la Wallonie, qui connaît une stagnation du nombre d'entreprises (+1.8%)²⁵.

Au sein de ce territoire, s'organisent plusieurs bassins/zones aux frontières variables selon les activités. On distingue notamment :

²⁵ Analyse reprise dans : <http://www.bassinfe-bw.be/admin/ckeditor/kcfinder/upload/files/documents/RAPPORT%202017/19102017%20Industrie%20alimentaire.pdf>



AGRICULTURE

- le Bassin de Wallonie picarde (faisant elle-même partie de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai) ;
- le Bassin du Hainaut Centre et
- le Bassin de Hainaut Sud constituant, avec 5 communes de la province de Namur, Charleroi Métropole.

Les terres agricoles (SAU) représentent 63% du territoire hennuyer, ce qui est plus important qu'au niveau régional (52%). La part des surfaces artificialisées y est également plus importante : 13 %, contre 11,8 % en Wallonie. En corollaire, la part des forêts y est nettement plus faible (13%, contre 29 % au niveau wallon).

En 2019, le Hainaut comptait 3.927 exploitations agricoles (31% des exploitations wallonnes). En 20 ans, le nombre d'exploitations a diminué de plus 40%, tant au niveau provincial que régional. Sur les 3.927 exploitations recensées en 2019, 243 sont en bio (soit 9 %, contre 14 % au niveau wallon)²⁶.

La superficie agricole utilisée s'élevait cette même année à 210.510 ha (dont 7.561 ha en bio ou conversion bio). Ainsi, les exploitations présentaient une taille moyenne de 53 ha, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale (57 ha). La taille moyenne des exploitations est en particulier plus faible dans le Nord de la province.

CULTURES ET ÉLEVAGE

Près de 3/4 des exploitations et surfaces agricoles utilisées en grandes cultures sont situées en Région limoneuse et une dizaine de pourcents en Région sablo-limoneuse.

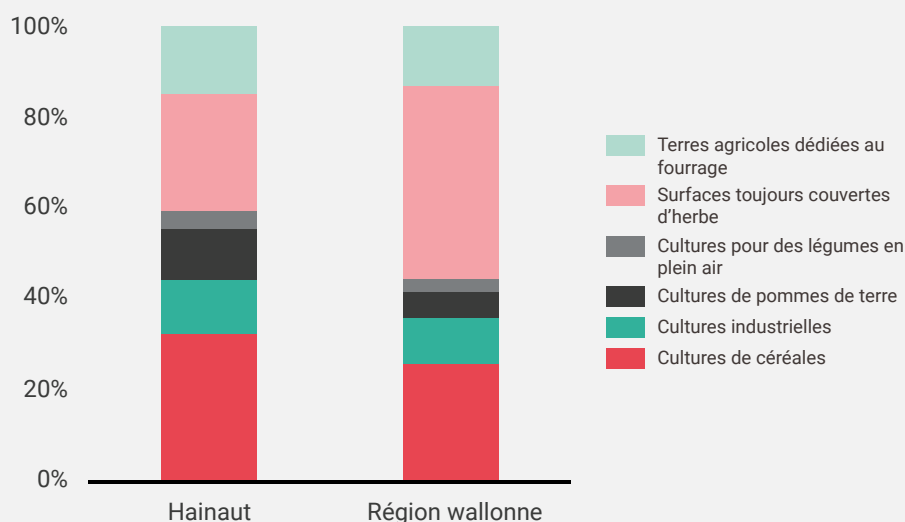
Principalement situé en Moyenne Belgique, le sol hennuyer, relativement fertile, permet à la fois la culture (blé, betteraves sucrières, orge) et l'élevage.

En termes de cultures, la surface agricole du Hainaut est répartie de la façon suivante (2017) :

- 32 % pour des cultures de céréales (contre 25 % au niveau wallon) ;
- 12 % pour des cultures industrielles (contre 10%) ;
- 11 % pour des pommes de terre (contre 6 %) ;
- 4 % pour des légumes en plein air (contre 2,5%).

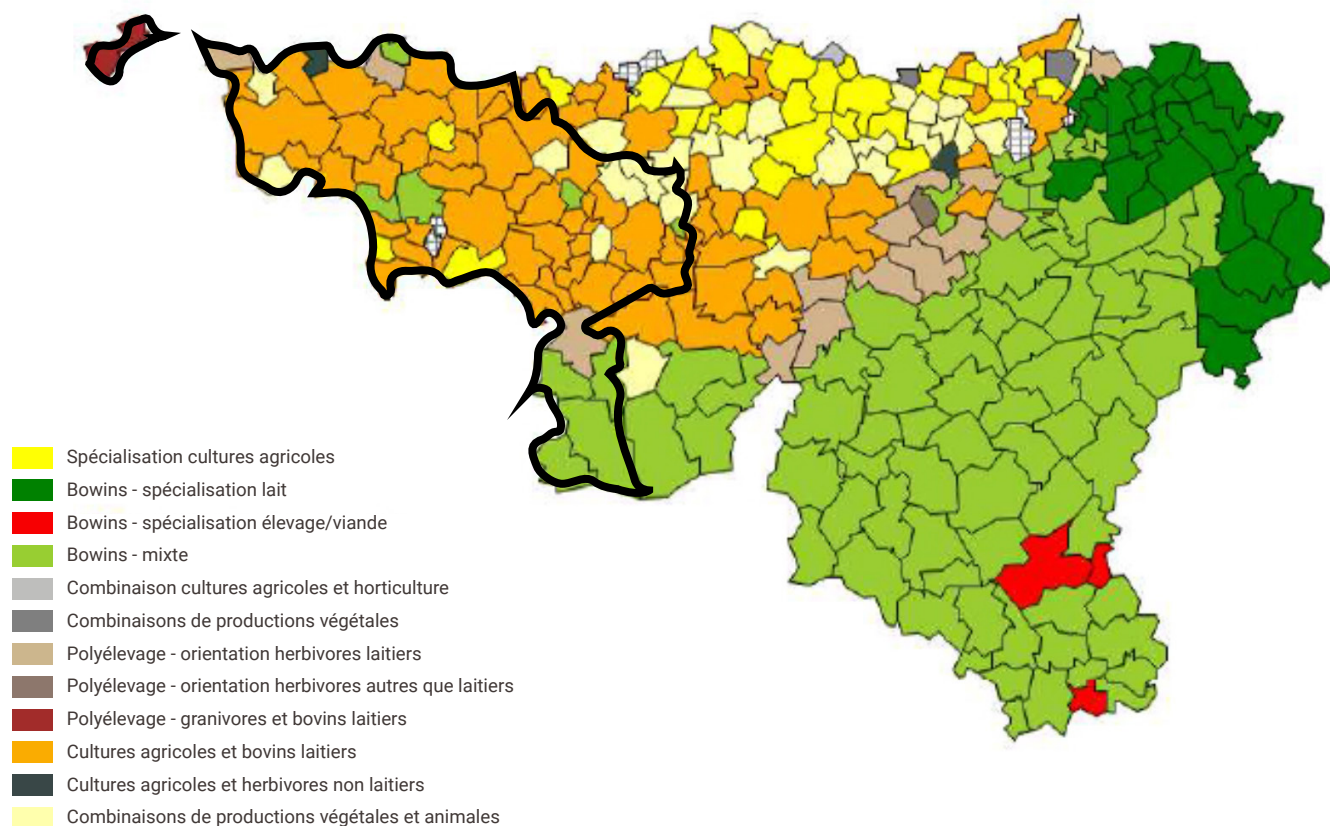
A cela s'ajoutent principalement les 26% de surfaces toujours recouvertes d'herbe (42 % en Wallonie) et les 15% de terres agricoles dédiées au fourrage (13%).

ALLOCATION DES SUPERFICIES AGRICOLES



En 2018, le territoire du Hainaut comptait 286.377 bovins (soit 26 % de la production wallonne), 141.782 porcs (38 %) et 1.864.314 volailles (28 %).

Ce sont les arrondissements de Tournai-Mouscron, Ath et Thuin qui comptent le plus d'animaux d'élevage. L'arrondissement de Tournai-Mouscron concentre à lui seul 54 % des porcs et 36 % des volailles de la province.



Source : SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA

Les producteurs qui traitent ou transforment leurs produits avant de les vendre doivent se signaler à l'AFSCA. Ainsi, en plus d'être des vendeurs de produits à la ferme, ils sont également considérés comme des « producteurs fermiers ».

Selon ces termes, en avril 2020, le Hainaut compte 429 producteurs fermiers (soit 39% des producteurs fermiers wallons) et sont répartis de la façon suivante :

- 269 produisent du lait et le conditionnent ou le transforment en produits laitiers (47% des producteurs fermiers wallons) ;
- 3 abattent les animaux eux-mêmes et vendent les carcasses entières à la ferme ou sur le marché ou les transforment dans leur propre restaurant ou boucherie à la ferme (33%) ;
- 26 élèvent des animaux et gèrent également une boucherie à l'exploitation agricole. L'abattage des animaux se fait généralement dans un abattoir agréé (29%) ;
- 165 cultivent des légumes, des fruits ou des cultures arables, transforment les produits, ou encore les achètent et les vendent directement aux consommateurs dans leur magasin à la ferme (38%).

²⁶ <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/RAPPORT+2020+EVOLUTION+DE+L+ECONOMIE+AGRI+COLE+ET+HORTICOLE+DE+LA+WALLONIE/e525b7be-3109-4573-a04a-05ea750b9853>



ACTEURS BIO²⁷

En janvier 2020, Biowallonie recensait 637 acteurs bio sur le territoire du Hainaut, labellisés pour une ou plusieurs des activités suivantes :



271
Producteurs



147
Préparateurs
Transformateurs



81
Distributeurs



24
Importateurs



107
Points de vente

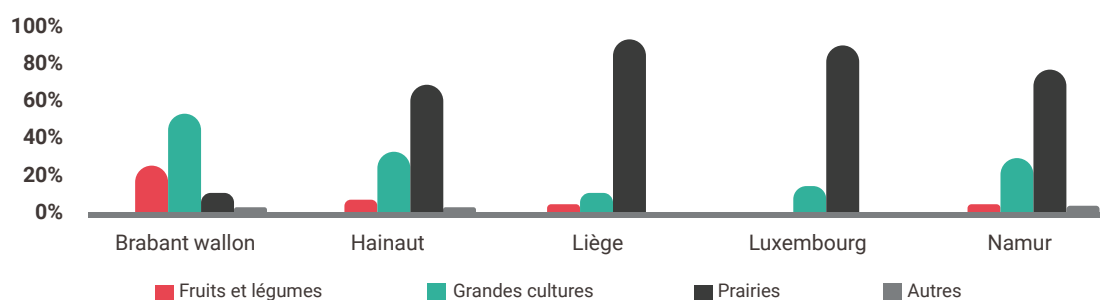


7
Restaurateurs

La province de Hainaut ne compte que 14% de fermes BIO, contre 30% en province de Luxembourg, 27 % à Liège et 22% en province de Namur.

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES PAR PROVINCE

(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



²⁷ Biowallonie, « Les Chiffres du BIO 2019 » <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2020/06/Le-bio-en-chiffre-2019.pdf> et https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2022/05/Chiffres-du-Bio-2021_LOW.pdf
²⁸ https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/21858/%C3%A9volutionCompleet_modif.pdf/decabc2e7-8f27-4442-9005-7018a048e8db

En 2021, la province de Hainaut compte 23 % de la surface en légumes BIO cultivée en Wallonie, contre 30% pour la province de Liège et le Luxembourg seulement 5%. De bonnes terres arables et la proximité avec Bruxelles qui rassemble davantage de consommateurs convaincus par le bio peuvent expliquer en partie une augmentation de légumes bio sur son territoire.

De bonnes terres arables et la proximité avec Bruxelles qui rassemble davantage de consommateurs convaincus par le bio peuvent expliquer en partie une augmentation de légumes bio sur le territoire de la province.

La province du Hainaut compte très peu d'élevages bio de bovins viandeux avec respectivement 6% contre 63% en province du Luxembourg. 13% des vaches laitières bio sont élevées dans la province en comparatif avec 52 % en province de Liège.

Par contre, les porcs bio wallons sont élevés majoritairement dans les provinces de Luxembourg (34%) et de Hainaut (35%).

La filière avicole du Hainaut se développe plus lentement que dans le namurois avec 6% contre 56%. Les filières ovine et caprine sont peu significatives en Hainaut.

EMPLOI DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Selon la FEVIA, l'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Belgique en termes de chiffre d'affaires (51,8 milliards en 2018, soit 18,5 % du chiffre d'affaires), d'investissements (1,64 milliard) et d'emplois (250.000).

L'industrie alimentaire nécessite traditionnellement une main-d'œuvre nombreuse dont une proportion élevée est peu qualifiée. Une autre particularité de l'industrie alimentaire tient à ses activités traditionnellement saisonnières comme l'industrie du sucre ou celle de la transformation des fruits et des légumes ...

Le plus gros pourvoyeur d'emplois dans le Hainaut est le secteur du commerce de gros et de détail (13% - 47.199 salariés) et ce, devant l'enseignement, les activités médico-sociales et sociales et l'administration publique.

Les sous-secteurs les plus représentés dans cette région sont la transformation de la pomme de terre, la viande, la boulangerie industrielle, le chocolat le conditionnement des légumes.

L'industrie alimentaire est un secteur essentiellement composé de PME, qui occupe également dans le Hainaut 1.297 indépendants dans des domaines tels que les farines, boulangeries, fabrication de conserves, vinaigre, boissons, battage, meunerie, boucherie, charcuterie, industrie de la charcuterie, ...

L'hébergement et la restauration représentaient 3 % des emplois et les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche employaient 992 personnes. En 2018, les secteurs de l'agriculture et de la pêche compaient 8.854 indépendants dans le Hainaut (9% des indépendants).



AGRICULTURE

La province de Liège est, vu la qualité de ses sols et grâce au savoir-faire de ses agriculteurs, une terre agroalimentaire qui se répartit en quatre terroirs de part et d'autre de son fleuve, la Meuse : d'Ouest en Est, il s'agit de la région Limoneuse, le Condroz, la Région Herbagère et la Haute Ardenne.

Sur une superficie globale de 3.852 km², les terres agricoles (SAU) représentent 159.250 ha, soit 41% du territoire liégeois, ce qui est inférieur au niveau régional (52%). La part des surfaces artificialisées y est également plus importante : 13% contre 11% en Wallonie. En corollaire, la part des forêts correspond à la moyenne régionale (28% contre 29% au niveau wallon).

En 2019, Liège comptait 3.121 exploitations agricoles (24% des exploitations wallonnes).

Sur les 3.121 exploitations recensées en 2019, 489 sont en bio (soit 16% contre 14% au niveau wallon)²⁹. Ces 3.121 fermes se répartissent selon leur région agricole.

La superficie agricole utilisée s'élevait cette même année à 159.250 ha (dont 22.549 ha en bio ou conversion bio (14%).

Ainsi, les exploitations présentaient une taille moyenne de 46,1 ha, ce qui est inférieur à la moyenne régionale (57 ha).



²⁹ <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/RAPPORT+2020+EVOLUTION+DE+L+ECONOMIE+AGRICOLE+ET+HORTICOLE+DE+LA+WALLONIE/e525b7be-3109-4573-a04a-05ea750b9853>



CULTURES ET ÉLEVAGE

30

Chaque région naturelle a ses spécificités paysagères modelant les types de culture et d'élevage existant sur ces territoires.

La **Hesbaye/région limoneuse** est la plus importante de par sa superficie. Elle s'étend sur toutes les provinces wallonnes à l'exception du Luxembourg. Les terres agricoles y sont les meilleures et les plus fertiles. Les céréales, les betteraves sucrières et les pommes de terre constituent les principales cultures pratiquées. Les cultures fruitières y sont également présentes. Il s'agit de grandes cultures, la production industrielle de légumes et l'arboriculture y est présente. L'élevage y est important et orienté essentiellement vers les spéculations bovines.

Au sud de la Région limoneuse, le **Condroz** s'étend principalement sur la province de Namur et dans une moindre mesure sur celles de Liège et du Hainaut. La région est assez accidentée, présentant des plateaux entrecoupés de vallées, de rivières et de dépressions. Les prés et prairies recouvrent 40% de la surface agricole de la province. Le sol est généralement fertile et permet, en fonction de sa profondeur, la culture des céréales, des betteraves sucrières et des plantes oléagineuses. L'activité agricole du Condroz est également tournée vers l'exploitation des animaux, pour l'essentiel des bovins.

La **Région herbagère de Liège** comprend le pays de Herve, l'Ardenne liégeoise et une partie des régions de l'est du pays. La terre est fertile mais lourde dans le pays de Herve. Les pentes fortement inclinées ou la faible profondeur du sol rendent difficile l'exercice du labour. Les prés et prairies couvrent 90 % de la surface agricole. Les cultures fruitières, essentiellement composées de vergers à basse tige, gardent de l'importance dans la région. Les bovins sont utilisés principalement à des fins laitières. L'élevage des

porcs constitue parfois encore un complément de l'exploitation laitière.

Finalement, le territoire de la province de Liège s'étend sur l'**Ardenne**. L'Ardenne constitue en superficie, la troisième région agricole de la Région wallonne. Une grande partie de son territoire est couverte par des bois. Le sol est schisteux et peu profond. Les prés et les prairies recouvrent environ 90 % des terres agricoles. Les céréales, en particulier l'épeautre et l'orge de printemps, constituent les principales cultures de la région. La spéculation bovine est importante et nettement orientée vers l'élevage des veaux au pis.

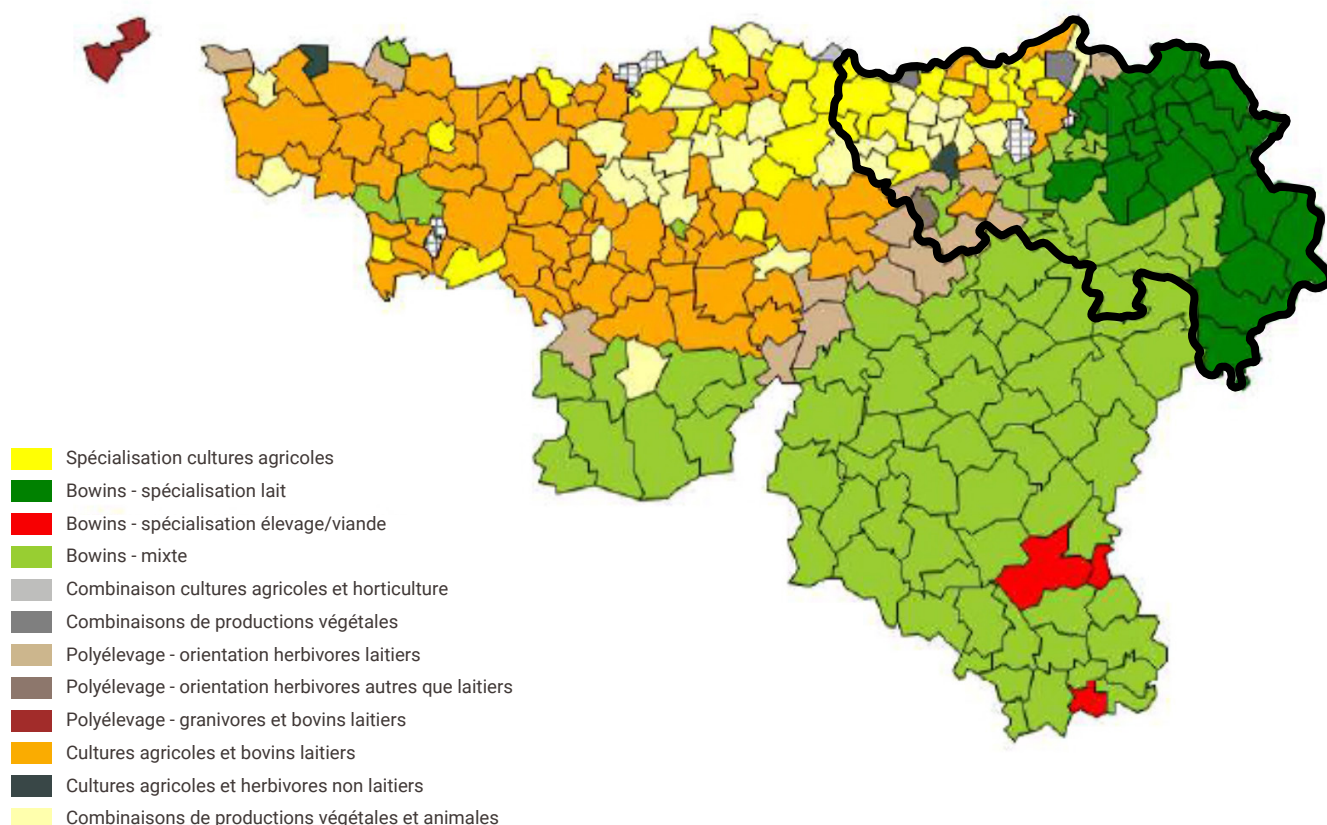
En termes de cultures, la surface agricole de Liège est répartie de la façon suivante (2017) :

- 18% pour des cultures de céréales (contre 25% au niveau wallon) ;
- 12% pour des cultures industrielles (contre 10%) ;
- 5% pour des pommes de terre (contre 6%) ;
- 2% pour des légumes en plein air (contre 2,5%).

A cela s'ajoutent principalement les 57% de surface toujours recouvertes d'herbe (42% en Wallonie) et les 6% de terres agricoles dédiées au fourrage (13%).

En 2018, le territoire de la province de Liège comptait 245.304 bovins (soit 22% de la production wallonne) majoritairement laitiers, 98.890 porcs (26%) et 1.421.183 volailles (20%). Ce sont les arrondissements de l'est et du sud de la province qui comptent le plus d'animaux d'élevage

³¹ <http://environnement.wallonie.be/cew2000/agri/4agri1.htm>



Les producteurs qui traitent ou transforment leurs produits avant de les vendre doivent se signaler à l'AFSCA. Ainsi, en plus d'être des vendeurs de produits à la ferme, ils sont également considérés comme des « producteurs fermiers ».

Selon ces termes, en avril 2020, la province de Liège compte 198 producteurs fermiers (soit 17% des producteurs fermiers wallons) et sont répartis de la façon suivante :

- 76 produisent du lait et le conditionnent ou le transforment en produits laitiers (13% des producteurs fermiers wallons) ;
- 22 ont une boucherie à la ferme (23%) ;
- 88 cultivent des légumes, des fruits ou des cultures arables, transforment les produits, ou encore les achètent et les vendent directement aux consommateurs dans leur magasin à la ferme (16%)³².

³² Source : http://www.afsca.be/bo-documents/inter_NombreProducteursFermiers.PDF (le 08/05/20)



ACTEURS BIO³³

En janvier 2020, Biowallonie recensait 945 acteurs bio sur le territoire de Liège, labellisés pour une ou plusieurs des activités suivantes :



510

Producteurs



208

Préparateurs
Transformateurs



97

Distributeurs



24

Importateurs



98

Points de vente

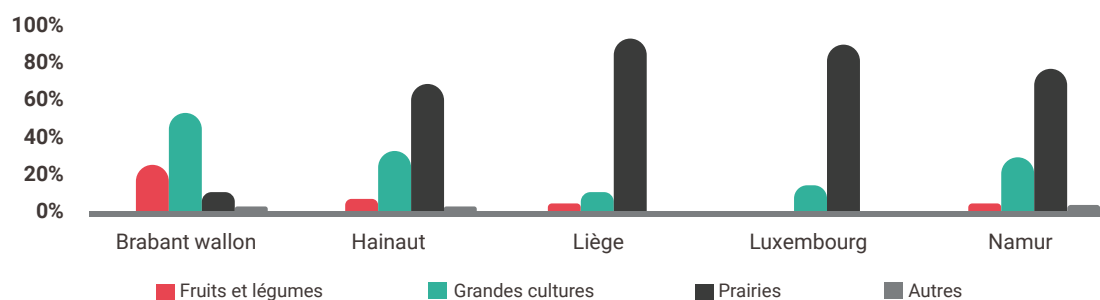


8

Restaurateurs

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES PAR PROVINCE

(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



³³ Biowallonie, « Les Chiffres du BIO 2019 » <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2020/06/Le-bio-en-chiffre-2019.pdf>

En 2021, la province de Liège est la deuxième province après le Luxembourg en ordre d'importance de SAU bio. 27% de sa SAU bio est composée à plus de 80% de prairies pour les vaches laitières.

Les grandes cultures bio représentent 12% de la province de Liège situées à l'Ouest vers les terres limoneuses.

Les fruits et légumes représentent près de 2% avec une tendance à augmenter.

Même si les prairies composent les trois quarts du paysage agricole bio wallon, sa proportion diminue d'année en année pour faire place aux grandes cultures destinées à la fois pour alimenter le bétail bio wallon mais aussi répondre à la demande de plus en plus grande du marché alimentaire bio.

Les cultures maraîchères en bio ont progressé de +19% entre 2018 et 2019 avec 343 nouveaux hectares en Wallonie. 31% des surfaces de légumes sont situés dans la province de Liège. Ces nouvelles productions de légumes font suite à l'importante demande des entreprises agro-alimentaires et des consommateurs belges.

Depuis 2014, les cultures fruitières bio progressent de façon importante chaque année.

La province de Liège, derrière Namur, représente 22% de ces cultures et est toujours en augmentation.

Le nombre total de bovins bio a baissé en 2021 (-2%)

après une croissance constante depuis 2006. Il a très légèrement augmenté en 2019 (+1%). Le cheptel viandeux a diminué fortement tandis que le cheptel laitier a continué sa progression.

En 2021, trois quarts des bovins bio sont élevés dans les provinces de Luxembourg et de Liège dont la moitié dans la province de Luxembourg. Cela s'explique en partie par le fait que le marché de la viande bovine bio reste limité (l'offre est supérieure à la demande).

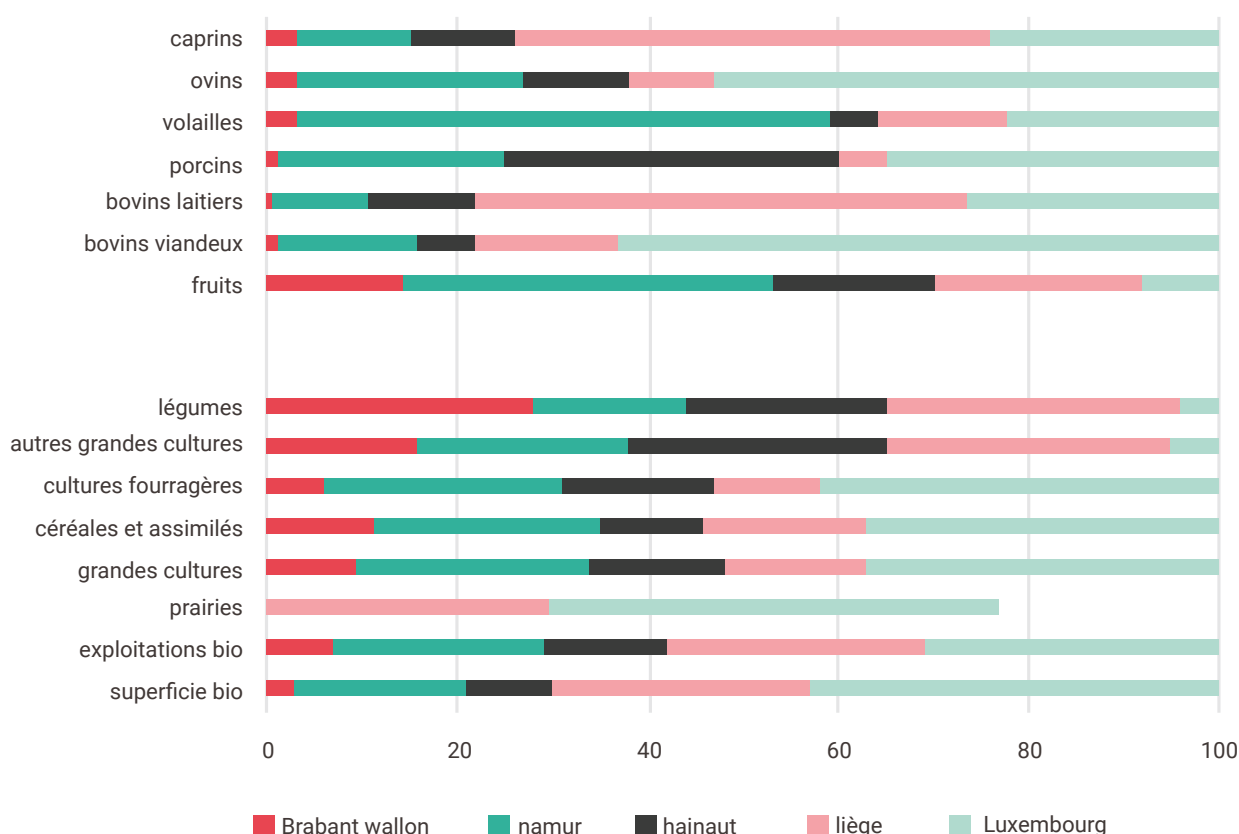
Depuis 2015, la filière laitière est en pleine expansion. En 2018, le secteur poursuit sa progression (mais plus calmement) avec une augmentation de 4%. En 2019, 52% des vaches laitières bio sont élevées dans la province de Liège.

La filière porcine est très limitée dans cette province avec 4% contre 70% en province de Luxembourg et dans le Hainaut.

Pour la filière avicole, le nombre de poulets bio wallons a doublé en 4 ans ! La filière avicole continue son expansion. Le nombre de poulets de chair (vendus) a progressé de 11% entre 2018 et 2019. Cette filière en province de Liège se situe en 3ème position avec près de 14% en poulets de chair pour 10% en poudeuses.

La filière ovine est peu représentée dans cette province. Par contre, c'est la province de Liège qui compte le plus de chèvres bio avec plus de la moitié du cheptel bio wallon.

RÉPARTITION DES FILIÈRES BIO PAR PROVINCE



EMPLOI DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Selon la FEVIA, l'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Belgique en termes de chiffres d'affaires (51,8 milliards en 2018, soit 18,5% du chiffre d'affaires), d'investissements (1,64 milliards) et d'emplois (250.000).

L'industrie alimentaire nécessite traditionnellement une main-d'œuvre nombreuse dont une proportion élevée est peu qualifiée. Une autre particularité de l'industrie alimentaire tient à ses activités traditionnellement saisonnières comme l'industrie du sucre ou celle de la transformation des fruits et des légumes.

En 2011, on dénombre 3.500 exploitations agricoles et plus de 500 entreprises agroalimentaires en province de Liège. Près de 20 000 personnes travaillent dans le secteur agricole et agroalimentaire³⁴.

L'agroalimentaire constitue une des industries les plus pourvoyeuses d'emplois de la région liégeoise. Elle se fonde sur un nombre important d'acteurs majeurs, dont les produits sont vendus à l'international et qui présentent un degré élevé d'automatisation de leurs processus de production. Il s'agit, entre autres, d'AB Inbev, Come a Casa, Corman, Nihant, Darcis, Galler Chocolatier, HesbayeFrost, La Lorraine, etc.

Au-delà de ce potentiel important, les nouvelles pistes explorées élargissent les horizons, à l'instar des projets issus de la plateforme 'Verdir'. Celle-ci a pour but de créer en Wallonie un pôle d'excellence industrielle, technologique et scientifique en Agriculture Durable, Urbaine et Industrielle, principalement pour les secteurs alimentaire, pharmaceutique et cosmétique.

E. LUXEMBOURG

AGRICULTURE



L'agriculture en province de Luxembourg occupe 147.461 ha soit 33,2 % du territoire. Près de deux tiers de la surface agricole provinciale se situent en Ardenne, soit 95.074 ha. À savoir, 7% de la surface agricole provinciale (soit 10.000 ha) sont la propriété des communes, CPAS et fabriques d'église (enjeu de l'accès au foncier agricole). La part des surfaces artificialisées y est la plus faible : 5,1%, contre 11 % en Wallonie. En corollaire, la part des forêts y est bien la plus présente et se situe comme la province la plus boisée de Wallonie avec 46,2 % (contre 29 % au niveau wallon).

Les prairies et les surfaces fourragères couvrent 91,6 % de la surface agricole luxembourgeoise. Les

prairies occupent à elles seules 85,7 % alors que le maïs fourrager représente 5,5% de la SAU luxembourgeoise. C'est dans l'Ardenne et dans la région herbagère que les cultures fourragères sont les plus importantes : la spéculation bovine y est en situation de quasi-monopole. 29% du cheptel bovin wallon provient de la province de Luxembourg (dans ce pourcentage, 66% des bovins sont du BBB). On recense 151 têtes de bétail en moyenne par exploitation.

Dans les régions Famenne et Jurassique (Gaume), les céréales à grains occupent respectivement 11,8 % et 10,3 % de la surface agricole utile (SAU) totale. Toutefois, cela reste faible par rapport à la Wallonie où les céréales occupent 23,7 % de la SAU

³⁴ <https://www.provincdeliege.be/fr/agriculture>

³⁵ <file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/chapitre-1-quel-territoire.pdf>

Il en va de même pour les cultures industrielles pour lesquelles de rares quotas betteraviers existent en province de Luxembourg. La culture betteravière est marginale par rapport à d'autres régions du pays.

En 2019, la province comptait 2.328 exploitations agricoles (18% des exploitations wallonnes).

Sur les 2.328 exploitations recensées en 2019, 569 sont en bio (soit 24 % contre 14 % au niveau wallon) . Ces 2.328 fermes se répartissent aléatoirement sur tout le territoire³⁶.

La superficie agricole utilisée s'élevait cette même année à 159.250 ha (dont 22.549 ha en bio ou conversion bio (14%)).

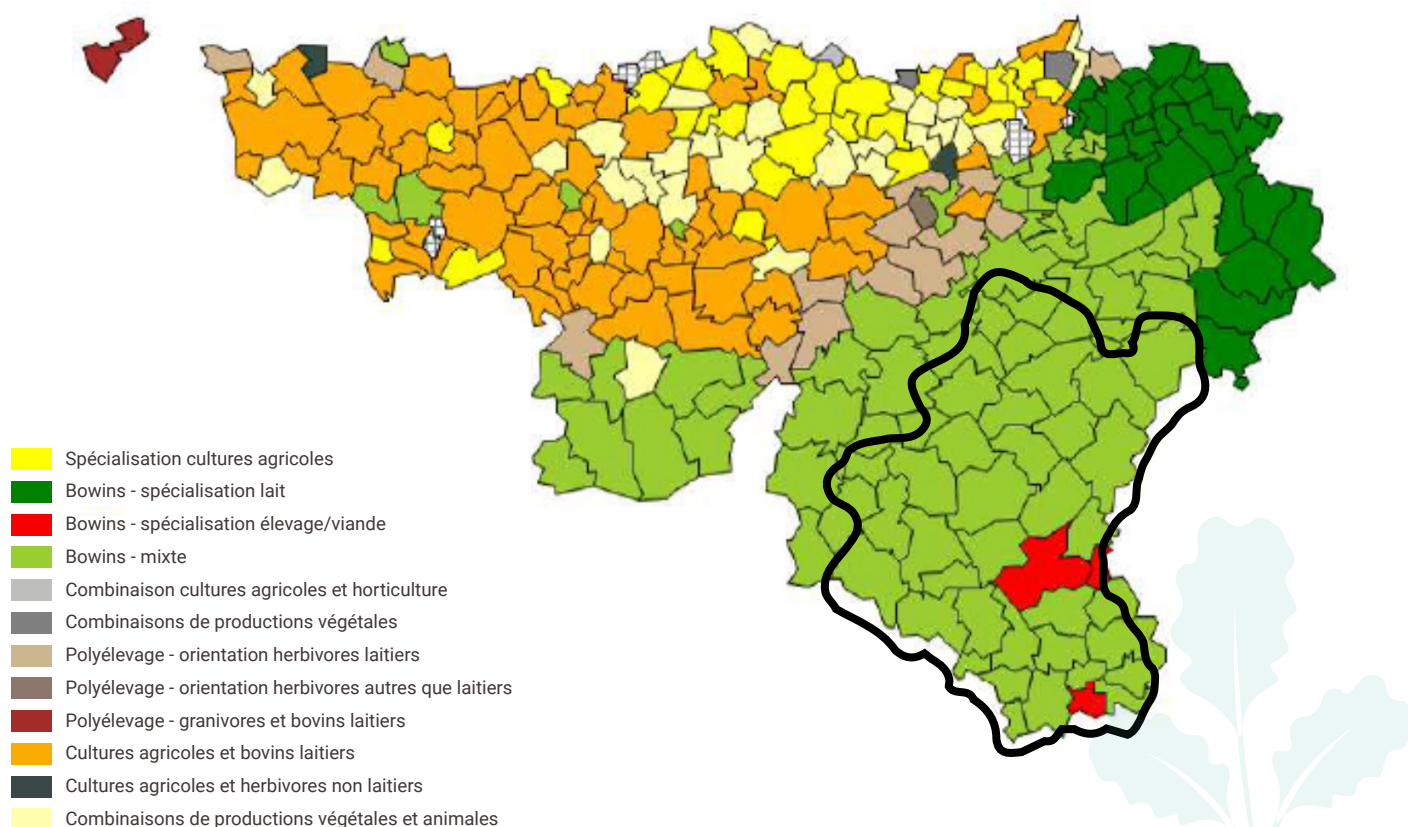
La taille moyenne d'une exploitation est de 52,2 ha. 46 % des exploitations ont une taille supérieure à

50 ha et 25,5 % ont une taille inférieure à 20 ha avec une moyenne régionale de 57 ha. On recense 4.564 travailleurs agricoles dans la province, soit 1,6 par exploitation. La main-d'œuvre, très majoritairement familiale (94%), est composée de 67,7 % d'hommes et de 32,3 % de femmes.

Le territoire de la province du Luxembourg est fortement concerné par les sites Natura 2000 puisque 23% du territoire provincial est considéré comme zone d'intérêt communautaire.

Dans les sites Natura 2000, les activités humaines peuvent être maintenues, pour autant qu'elles ne menacent ni les espèces ni les habitats ciblés alors que dans le cas des espaces plus strictement protégés, elles sont limitées voire interdites.

CULTURES ET ÉLEVAGE

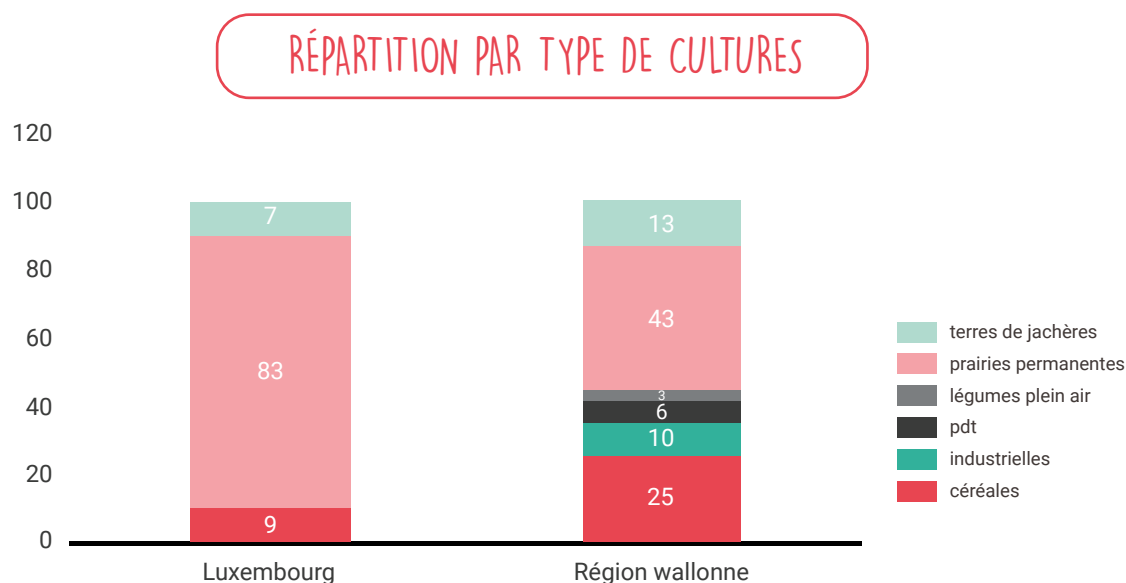


En termes de cultures, la surface agricole de la province du Luxembourg est répartie de la façon suivante (2017) :

- 8 % pour des cultures de céréales (contre 25 % au niveau wallon) ;
- 1 % pour des cultures industrielles (contre 10%) ;
- 0 % pour des cultures de pommes de terre (contre 6 %) ;
- 0 % pour des cultures de légumes en plein air (contre 2,5%).

³⁶ <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/RAPPORT+2020+EVOLUTION+DE+L+ECONOMIE+AGRICOLE+ET+HORTICOLE+DE+LA+WALLONIE/e525b7be-3109-4573-a04a-05ea750b9853>

A cela s'ajoutent principalement les 84 % de surfaces toujours recouvertes d'herbe (42 % en Wallonie) et les 7 % de terres agricoles dédiées au fourrage (13%).



En 2018, le territoire de la province comptait 315.918 bovins (soit 28 % de la production wallonne), 29.019 porcs (8 %) et 955.590 volailles (13 %).

Les producteurs qui traitent ou transforment leurs produits avant de les vendre doivent se signaler à l'AFSCA. Ainsi, en plus d'être des vendeurs de produits à la ferme, ils sont également considérés comme des « producteurs fermiers ».

Selon ces termes, en avril 2020, la province de Luxembourg compte 161 producteurs fermiers (soit 14% des producteurs fermiers wallons) et sont répartis de la façon suivante :

- 84 produisent du lait et le conditionnent ou le transforment en produits laitiers (15 % des producteurs fermiers wallons) ;
- 12 ont une boucherie à la ferme (13%) (en augmentation ces dernières années) ;
- 64 cultivent des légumes, des fruits ou des terres arables, transforment les produits, ou encore les achètent et les vendent directement aux consommateurs dans leur magasin à la ferme (12%).

LE CHEPTEL BOVIN LUXEMBOURGEOIS SE COMPOSE DE 80,2% DE VACHES ALLAITANTES ET DE 19,8% DE VACHES LAITIÈRES. LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE DÉMONTRE L'ORIENTATION « ÉLEVEUR » DU DÉTENTEUR DE BÉTAIL LUXEMBOURGEOIS. CE SONT ESSENTIELLEMENT DES ANIMAUX MAIGRES QUI SONT VENDUS DANS LE BUT D'ÊTRE ENGRAISSÉS (MÂLES) OU ENTRER TARD EN PRODUCTION (FEMELLES)³⁷.

LES RACES FRANÇAISES (LIMOUSINE, BLONDE D'AQUITAINE ET CHAROLAISE) AUGMENTENT CONTINUUELLEMENT ET REPRÉSENTENT 9,9% DU CHEPTEL (CETTE AUGMENTATION S'EXPLIQUE NOTAMMENT PAR L'ESSOR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES EXIGENCES QUI S'EN SUIVENT EN MATIÈRE DE VÊLAGE). A NOTER QUE DANS LA RÉGION JURASSIQUE (SUD DE LA PROVINCE) OÙ LE BIO EST PLUS FORTEMENT IMPLANTÉ, LES RACES FRANÇAISES REPRÉSENTENT 17% DU CHEPTEL BOVIN.

³⁷ <http://www.province.luxembourg.be/fr/barometre-de-leconomie-agricole-2012.html?IDC=4691&IDD=61481>

On retrouve aussi de plus en plus d'élevages de poulets en qualité différenciée (56 jours d'élevage et poulets sortants) car les terres en province du Luxembourg sont essentiellement des prairies (et donc pas adaptées à la culture). Un acteur structurant du territoire est la société Ardenne Volaille basée à Bertrix. Environ 200 éleveurs élèvent des poulets pour la société « Poulet d'Ardenne ». L'abattage des volailles est également possible à façon (c'est le cas pour la coopérative Coq des Prés). La production en province de Luxembourg représente 12,3% de la volaille wallonne et 1,6% de la volaille belge. Les poules pondeuses et poulettes sont minoritaires (environ 180.000 poules) alors qu'on dénombre 400.000 poulets de chair.

Une caractéristique également de cette province est la forte densité de piscicultures (principalement truites) et de pêcheries.

ACTEURS BIO³⁸

La province de Luxembourg est la province où il y a le plus de superficie dédiée à l'agriculture (SAU) en bio. C'est principalement dû à la surface importante occupée par les prairies pour le pâturage. Une ferme bio sur trois en Wallonie est située en province du Luxembourg (31%). En revanche, c'est désormais la province où la superficie BIO progresse le moins, avec 0,7% d'augmentation en 2021.

On observe également que la surface bio moyenne par ferme est près de 3 fois plus élevée en province de Luxembourg que dans le Brabant wallon.

En 2021, les fermes bio luxembourgeoises disposent de 65,1 ha en moyenne et celles de la province de Liège 47,2. Cela s'explique par la proportion importante de prairies et par la moins forte pression foncière de ces régions.

En janvier 2020, BioWallonie recensait 642 acteurs bio sur le territoire de la province, labellisés pour une ou plusieurs des activités suivantes :



La province de Luxembourg est la première province en ordre d'importance de SAU bio (43%) composée à plus de 80 % de prairies pour les bovins majoritairement viandeux.

Les grandes cultures bio représentent 19% de la SAU de la province située majoritairement au Nord. Cette augmentation suit la demande croissante en céréales bio tels que le froment, le triticale, l'épeautre, l'avoine et l'orge (alimentaires et fourragères). 37% de ces grandes cultures sont situées en province de Luxembourg.

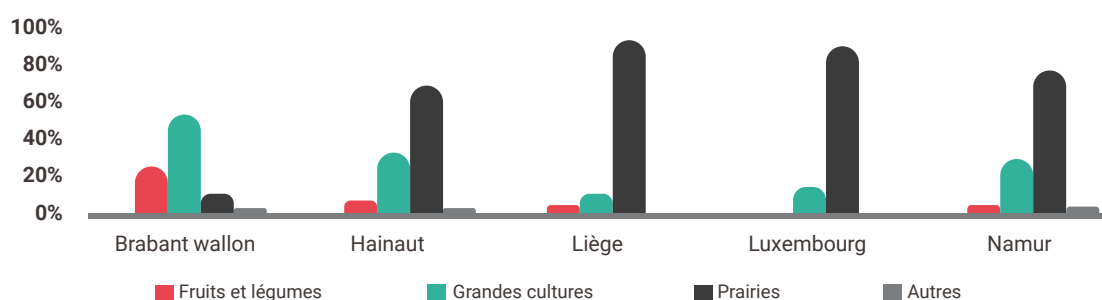
Les fruits et légumes ne représentent quasi rien avec une tendance à augmenter par petites surfaces éparpillées sur le territoire.

³⁸ Biowallonie, « Les Chiffres du BIO 2019 » <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2020/06/Le-bio-en-chiffre-2019.pdf> et https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2022/05/Chiffres-du-Bio-2021_LOW.pdf



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES PAR PROVINCE

(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



Même si les prairies composent trois quarts du paysage agricole bio wallon, sa proportion diminue d'année en année pour faire place aux grandes cultures qui sont nécessaires à la fois pour alimenter le bétail bio wallon mais aussi répondre à la demande de plus en plus grande du marché alimentaire bio.

Plus d'1/3 des cultures fourragères sont situées en province de Luxembourg (41%)

Les cultures maraîchères en bio ont progressé de +16% entre 2021 avec 364 nouveaux hectares en Wallonie. Seuls 5 % des surfaces de légumes sont situés dans la province du Luxembourg. Ces nouvelles productions de légumes font suite à l'importante demande des entreprises agro-alimentaires et des consommateurs belges.

Depuis 2014, les cultures fruitières bio progressent de façon importante chaque année. En 2021, La province de Luxembourg, loin derrière Namur, couvre 8% de la surface wallonne.

Pour la filière bovine, le nombre total de bovins bio a baissé en 2021, alors qu'il a connu une croissance constante depuis 2006 (-2%). Le cheptel viandeux a diminué fortement tandis que le cheptel laitier a continué sa progression.

Trois quarts des bovins bio sont élevés dans les provinces de Luxembourg et de Liège dont la moitié dans la province de Luxembourg. Cela s'explique en

partie par le fait que le marché de la viande bovine bio reste limité (l'offre est supérieure à la demande). 63% des bovins allaitants sont élevés dans la province de Luxembourg.

Depuis 2015, la filière laitière est en pleine expansion en Wallonie. En 2021, le nombre de vaches laitières bio sur le territoire a faiblement augmenté (+1,5%) : 26% des vaches laitières bio sont élevées dans la province du Luxembourg derrière Liège.

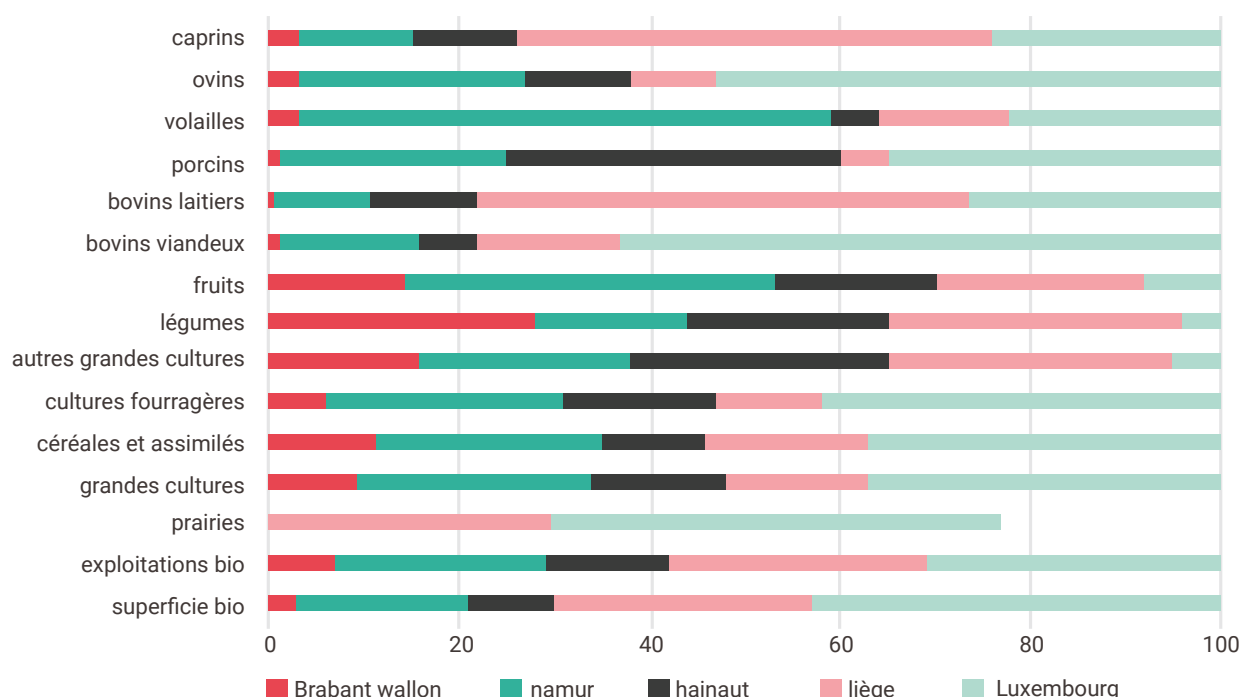
La filière porcine bio est bien développée dans cette province avec 36% suivie de près par le Hainaut.

Le nombre de poulets bio wallons a doublé en 4 ans ! La filière avicole continue son expansion.

Le nombre de poulets de chair (vendus) a progressé de +11% entre 2018 et 2019. Cette filière de poules de chair et pondeuses en province de Luxembourg progresse significativement avec 22% des poulets de chair, avec près de 23% en poules pondeuses.

La moitié des moutons sont élevés dans la province de Luxembourg (53%) liés principalement aux régions agricoles mais aussi aux réserves naturelles fort présentes dans certains bassins naturels de la province. Et la filière caprine en province de Luxembourg continue à progresser avec 24% du cheptel wallon, derrière bien sûr la province de Liège.

RÉPARTITION DES FILIÈRES BIO PAR PROVINCE



En conclusion, en province de Luxembourg, le nombre d'exploitations bio est en forte augmentation ces dernières années, surtout en région jurassique, où les conditions d'élevage font que le passage aux normes bio est plus aisé.

EMPLOI DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Environ 800 entreprises sont actives dans l'industrie et le commerce alimentaire (7.300 emplois salariés et indépendants). Les exportations sont en constante progression et les produits proposés sont diversifiés et de haute qualité.³⁹ Parmi les productions les mieux représentées, on retrouve les produits viandeux (bœuf, poulet et salaisons), l'industrie laitière, les brasseries, les eaux, la fabrication de chocolat, de produits chocolatés et de biscuits, les piscicultures et diverses autres productions parfois très originales. De grands noms de l'industrie alimentaire sont implantés en province de Luxembourg (Ferrero, Ter Beke, Nestlé, Duvel-Moortgat, etc.).⁴⁰

F. NAMUR

AGRICULTURE



Exploitations agricoles

La province de Namur est une terre agricole riche avec un sol des plus variés, qu'il s'agisse de la Hesbaye, du Condroz, de la Famenne ou encore de l'Ardenne qui se succèdent du Nord au Sud en bandes parallèles.

³⁹ <https://www.idelux.be/fr/agroalimentaire.html?IDC=2580&IDD=24169>

⁴⁰ <https://www.investirluxembourg.be/nos-secteurs/agroalimentaire/>

- au nord, le limon de Hesbaye offre des terres agricoles propices aux cultures exigeantes. On y récolte le froment, l'orge, la betterave sucrière, la pomme de terre, le colza... ;
- au centre du territoire namurois, le Condroz, berceau du Blanc-Bleu-Belge, alterne prairies dévolues à l'élevage bovin et champs de céréales et de plantes fourragères et industrielles ;
- suivi du bassin de la Famenne qui par sa terre moins fertile se prête à des terres d'élevages de bovins plus viandeux ;
- et enfin place aux forêts et au relief accidenté de l'Ardenne qui, comme la Famenne, est recouverte de sols hétérogènes. L'agriculture y est essentiellement orientée vers l'élevage de bovins viandeux et, dans une moindre mesure, de vaches laitières .

Les terres agricoles (SAU) représentent 51,6 % du territoire Namurois, ce qui est équivalent au niveau régional (52%). La part des surfaces artificialisées y est plus faible : 8,3 %, contre 11 % en Wallonie. En corollaire, la part des forêts y est bien présente et se situe comme 2ème province de Wallonie avec 33% (contre 29 % au niveau wallon).

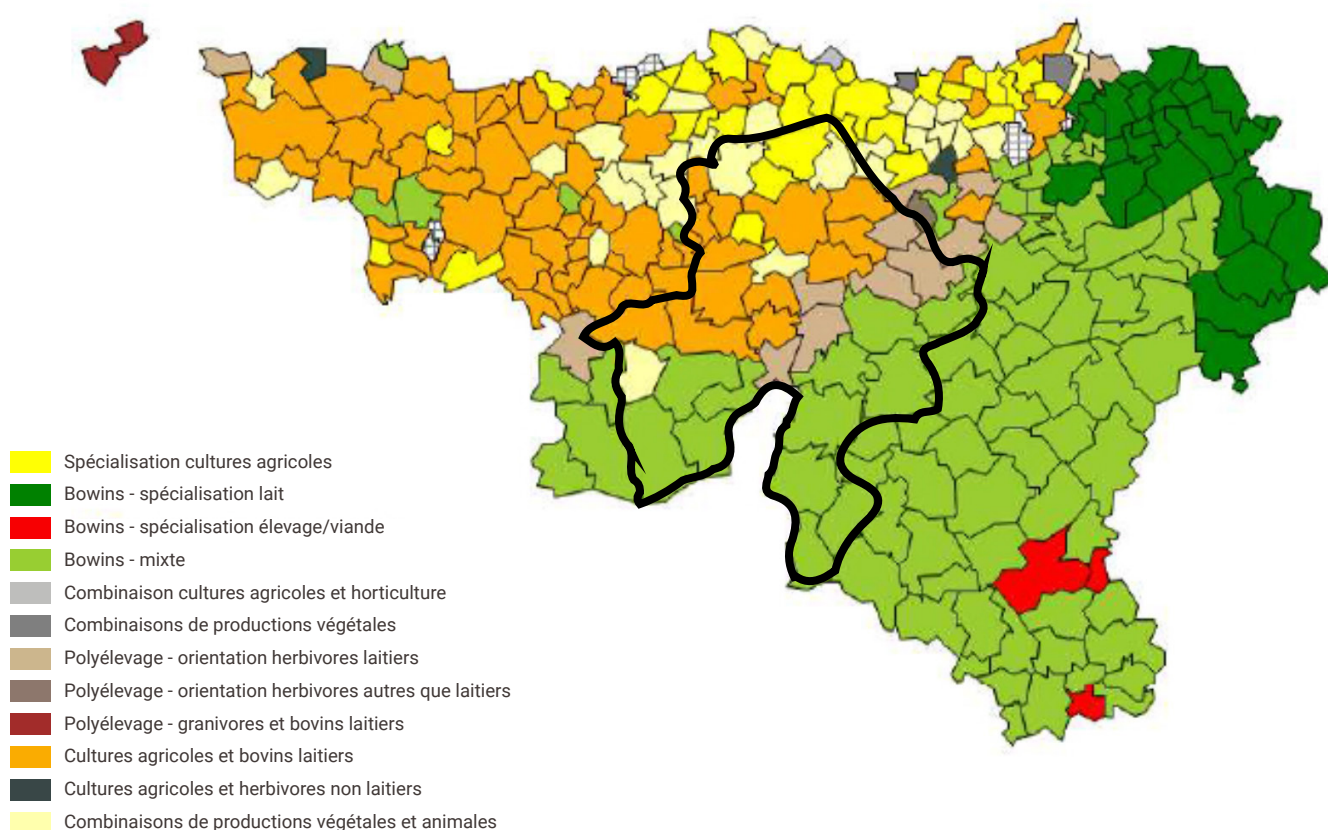
En 2020, Namur comptait 18,3% des exploitations wallonnes ⁴² .

Sur les 2.350 exploitations recensées en 2019, 391 sont en bio (soit 17 % contre 14 % au niveau wallon)⁴³. Ces fermes sont loin d'être équitablement réparties. On en compte le plus à Ciney, Philippeville et Mettet, les dernières communes namuroises à abriter plus de 100 exploitations agricoles. À l'inverse, selon Statbel, on en recense le moins à Vresse-sur-Semois, Floreffe et Sambreville⁴⁴.

La superficie agricole utilisée s'élevait cette même année à 158.030 ha (dont 15.054 ha en bio ou conversion bio).

Ainsi, les exploitations présentaient une taille moyenne de 66 ha, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (57 ha).

CULTURES ET ÉLEVAGE



⁴¹ La Meuse, 1er avril 2020

⁴² <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/RAPPORT+2020+EVOLUTION+DE+L+ECONOMIE+AGRICOLE+ET+HORTICOLE+DE+LA+WALLONIE/e525b7be-3109-4573-a04a-05ea750b9853>

⁴³ <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/RAPPORT+2020+EVOLUTION+DE+L+ECONOMIE+AGRICOLE+ET+HORTICOLE+DE+LA+WALLONIE/e525b7be-3109-4573-a04a-05ea750b9853>

En termes de cultures , la surface agricole de la province de Namur est répartie de la façon suivante (2017) :

- 31 % pour des cultures de céréales (contre 25 % au niveau wallon) ;
- 14 % pour des cultures industrielles (contre 10%) ;
- 4 % pour des pommes de terre (contre 6 %) ;
- 2 % pour des légumes en plein air (contre 2,5%).

A cela s'ajoutent principalement les 41% de surface toujours recouvertes d'herbe (42 % en Wallonie) et les 8 % de terres agricoles dédiées au fourrage (13%).

En 2018, le territoire de la province de Namur comptait 221.148 bovins (soit 20 % de la production wallonne), 76.949 porcs (20%) et 2.285.375 volailles (32 %).

Ce sont les arrondissements de Walcourt, Florennes jusque Havelange en passant par Dinant et bien évidemment Ciney qui comptent le plus d'animaux d'élevage. Les cultures étant concentrées vers le bassin Namurois entourant la ville de Namur.

Les producteurs qui traitent ou transforment leurs produits avant de les vendre doivent se signaler à l'AFSCA. Ainsi, en plus d'être des vendeurs de produits à la ferme, ils sont également considérés comme des « producteurs fermiers ».

Selon ces termes, en avril 2020, la province de Namur compte 254 producteurs fermiers (soit 22% des producteurs fermiers wallons) et sont répartis de la façon suivante :

- 117 produisent du lait et le conditionnent ou le transforment en produits laitiers (20% des producteurs fermiers wallons)
- 25 ont une boucherie à la ferme (27%)
- 129 cultivent des légumes, des fruits ou des cultures arables, transforment les produits, ou encore les achètent et les vendent directement aux consommateurs dans leur magasin à la ferme (24%)

ACTEURS BIO⁴⁵

La province de Namur compte le plus de nouvelles fermes bio en 2021.

C'est la province de Namur qui a vu se développer le plus grand nombre de fermes bio entre 2021 avec 18 nouvelles fermes bio sur son territoire. En chiffre relatif, c'est la province du Brabant wallon qui a la progression de fermes bio la plus importante (+9% de fermes bio entre 2020 et 2021). Cela correspond à 22% des fermes en Wallonie.

En janvier 2020, BioWallonie recensait 691 acteurs bio sur le territoire de Namur, labellisés pour une ou plusieurs des activités suivantes :



414

Producteurs



143

Préparateurs
Transformateurs



50

Distributeurs



8

Importateurs



71

Points de vente



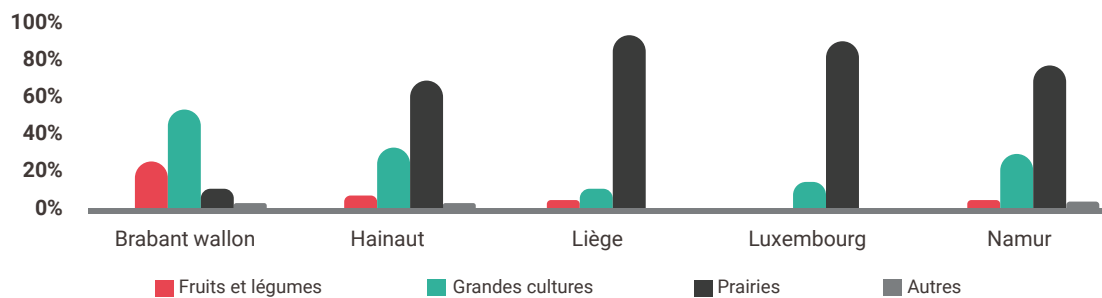
5

Restaurateurs

⁴⁵ Biowallonie, « Les Chiffres du BIO 2019 » <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2020/06/Le-bio-en-chiffre-2019.pdf> et https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2022/05/Chiffres-du-Bio-2021_LOW.pdf

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES PAR PROVINCE

(autre : semences et plants, parcours extérieurs, jachères, cultures non alimentaires)



En 2021, la province de Namur est la 3ème province après Liège en ordre d'importance de SAU bio 18% composée à plus de 65% de prairies pour les bovins.

Les grandes cultures bio représentent 31% dans cette province située au nord et est vers les terres limoneuses.

Les fruits et légumes représentent près de 3% avec une tendance à augmenter ces dernières années.

Même si les prairies composent trois-quarts du paysage agricole bio wallon, sa proportion diminue d'année en année pour faire place aux grandes cultures qui sont nécessaires à la fois pour alimenter le bétail bio wallon mais aussi répondre à la demande de plus en plus grande du marché alimentaire bio.

Les cultures maraîchères en bio ont progressé de +16% en 2021 avec 364 nouveaux hectares en Wallonie. 18% des surfaces de légumes sont situés dans la province, ce qui la classe en avant dernière position.

Par contre, les cultures fruitières bio progressent de façon importante chaque année. En 2021, la surface en fruits bio a augmenté de +21% (+114 hectares). 40% des cultures fruitières sont situées en province de Namur et toujours en augmentation. 59% des fruits bio cultivés en Wallonie sont issus de vergers. Parmi ceux-ci, les pommes et poires sont largement majoritaires. Dans une proportion moindre, nous trouvons dans les vergers des cerisiers, pruniers, pêchers et kiwaï. La production de vignes bio, qui jadis était quasiment

inexistante sur le territoire, se développe fortement ces dernières années ; elle a quasiment triplé en 3 ans pour atteindre 165 ha en 2021. La Wallonie recense actuellement 45 agriculteurs qui cultivent des vignes bio. La production de fraises et petits fruits atteint 31 ha en 2021.

Le nombre total de bovins bio a baissé depuis 2021 (-2%) après une croissance constante depuis 2006. Le cheptel viandeux a diminué fortement tandis que le cheptel laitier a continué sa progression. Depuis 2015, la filière laitière est en pleine expansion. En 2021, le secteur poursuit sa progression (mais plus calmement) avec +1,5%. En 2021, 11% sont élevés en province de Namur contre 50% des vaches laitières bio pour Liège.

La filière porcine représente 15% en province de Namur, contre 34% en province de Luxembourg et 35% Hainaut

Pour la filière avicole, le nombre de poulets bio wallons a doublé en 4 ans ! La filière avicole continue son expansion. La filière avicole continue plus doucement son expansion. En 2021, le secteur a connu sa plus faible progression depuis 2015. Le nombre de poulets de chair (vendus) a progressé de 4% entre 2020 et 2021, contre 11% entre 2018 et 2019. Et c'est en province de Namur que plus de la moitié des poulets bio ont été élevés. Les élevages de poulettes sont situés presque exclusivement dans les provinces de Namur (63%) et du Hainaut (37%).

La filière ovine représente dans cette province quasi ¼ du cheptel wallon. La province de Namur compte 19 % du cheptel caprin

RÉPARTITION DES FILIÈRES BIO PAR PROVINCE

